



HAL
open science

Enseigner le latin en territoire créolophone : la Guadeloupe

Fatoumata Diaw, Luce Anissa

► **To cite this version:**

Fatoumata Diaw, Luce Anissa. Enseigner le latin en territoire créolophone : la Guadeloupe. Education. 2015. dumas-01199026

HAL Id: dumas-01199026

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01199026>

Submitted on 14 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
ESPE de Guadeloupe

Mémoire de Master

**« METIER de L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION
ET DE LA FORMATION »**

Mention « Second degré - Professeur Lycée Collège »

Parcours Lettres Modernes »

Présenté en vue de l'obtention du Grade de Master sur le thème :

**ENSEIGNER LE LATIN
EN TERRITOIRE CREOLOPHONE :
LA GUADELOUPE**

Mémoire présenté par Fatoumata DIAW & Anissa LUCE

Directrice : Eve Derrien

Année 2014/2015

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent d'abord à madame Eve Derrien, qui a cru en ce travail dès le départ et nous a accompagnées à chaque étape. Ses conseils, ses corrections, ses critiques, ses encouragements et son dévouement ont été d'un précieux secours.

Nous n'oublions pas monsieur Pascal Claman qui a été prompt à nous accorder son aide et qui a manifesté un réel intérêt pour cette étude.

Nos remerciements vont aussi à madame Lylia Crane ainsi que Claudine Renault-Claudine qui ont su nous orienter vers les meilleures ressources pour mener à bien notre travail de recherche et la rédaction de cette étude.

Nous remercions également Josué Losio, Dany Fiston ainsi qu'Alain Clarus dont l'assistance nous a été d'une grande aide.

Nous tenons à remercier nos élèves ainsi leurs parents qui ont pris une grande part à ce travail. Sans leur bonne humeur et leur bonne volonté, nous n'aurions pas pu mener à bien nos expérimentations.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à nos familles, à nos amis respectifs mais plus particulièrement Nadine Lycaon, mère de Fatoumata Diaw et celle d'Anissa Luce pour le soutien moral qu'ils ont su mettre à notre disposition pour que ce travail soit mené dans les meilleures conditions.

LISTE DES ABREVIATIONS

EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire

IGEN : Inspection générale de l'Education nationale

LCA : Langues et cultures de l'Antiquité

LCR : Langues et cultures régionales

LVR : Langue vivante régionale

MEEF : Métier de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

MEN : Ministère de l'Education nationale

PCS : Professions et catégories socioprofessionnelles

QCM : Questionnaire à choix multiples

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	4
I. Enseigner le latin.....	6
A. Le latin dans le secondaire en Guadeloupe	6
1. Le territoire : La Guadeloupe.....	6
2. L’enseignement du latin au collège	8
B. Français, créole et latin en Guadeloupe.....	9
1. La Guadeloupe : territoire francophone et créolophone	9
2. L’option latin	12
II. La question du latin en Guadeloupe.....	17
A. Pourquoi choisir l’option latin au collège ?.....	17
B. Enquête et expérimentation sur le latin	20
1. Outils d’analyse : observation et questionnaires	20
2. Déroulement de l’expérimentation.....	23
III. Le sort du latin en Guadeloupe.....	25
A. Investigations menées sur le terrain.....	25
1. Les questionnaires	25
2. Les séances d’observation	30
B. Analyse des résultats.....	32
1. Les questionnaires	32
2. Les séances d’observation	43
3. Discussion des résultats.....	46
4. Perspective d’évolution sur la LCA Latin en Guadeloupe.....	48
CONCLUSION	54
BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXES	59
TABLE DES MATIERES.....	103

INTRODUCTION

De longues études comparatives entre les langues de l'Antiquité parlées en Europe et en Asie ont permis plusieurs constats, dont celui-ci : les ressemblances observées entre ces langues ont contribué à définir et reconstituer une langue dite « mère », l'indo-européen. Cette langue « mère » possède plusieurs « filles », dont les langues celte, latine, italique et scandinave.¹ Parmi toutes ses « filles », la langue latine, originellement parlée dans la région du Latium², est celle qui a contribué, grâce aux invasions romaines, à l'établissement du système linguistique de langues néoclassiques comme l'italien, l'espagnol mais surtout le français. Cette filiation ainsi que les idées et la culture qu'elle véhicule ont contribué à donner au latin sa place dans les établissements scolaires.

En conséquence, si, aujourd'hui, le latin est une langue ancienne qui ne relève plus de la communication orale, l'étude de cette discipline au collège s'explique par le fait que la langue latine ait « acquis le statut de langue de culture par excellence : [elle a] produit une littérature exceptionnellement riche et étendue, qui est naturellement l'objet du cours [de latin] avec ses prolongements multiples dans la littérature française et les littératures d'Europe. Tous les prolongements, littéraires, musicaux, graphiques, cinématographiques, doivent être également considérés comme autant d'incitations à remonter jusqu'aux textes anciens » (MEN, 2009 : 31).

Ainsi, la pluralité des domaines auxquels touche le latin fait de lui une option atypique prisée, autrefois, par beaucoup d'élèves. Néanmoins, son érosion lente, mais progressive, montre le déclin et la crise que subit le latin face à l'arrivée de nouvelles options telles celles dites « européennes »³.

Une véritable « question du latin »⁴ va donc se poser. Ce questionnement est d'ailleurs l'objet d'étude de Philippe Cibois, professeur émérite de sociologie au laboratoire Printemps de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, qui reconnaît lui-même que « la question du latin ne se pose plus guère dira-t-on puisque son enseignement ne joue plus le rôle qu'il a longtemps joué »⁵.

¹D'après le manuel de *Latin 5^e*, édition Magnard, Paris, 2010.

²Région italienne.

³Dénomination employée sur le site www.education.gouv.fr/cid2497/les-sections-europeennes-et-de-langues-orientales.html.

⁴Nom du blog sur « La question du latin » dirigé par Philippe Cibois.

⁵Cibois P. (2011). *L'enseignement du latin en France, une socio-histoire*, texte inédit, 2011.

On a pu observer aussi bien en France hexagonale qu'en Guadeloupe, département d'Outre-mer, une crise du latin dans l'enseignement au collège. A l'origine de ce mémoire : l'enseignement du latin, et le milieu d'enseignement, soit ici un territoire caractérisé, voire spécifié, par sa bivalence linguistique opposant la langue officielle, le français et la langue vernaculaire, le créole.

Or, sur un territoire pourtant en situation de bilinguisme, des élèves se dirigent malgré tout vers l'option Langues et cultures de l'Antiquité, le latin. Alors que tout, semble-t-il, devrait pousser les collégiens à choisir la Langue vivante régionale créole, pourquoi s'orientent-ils vers le latin ?

Pour répondre à cette question, il convient d'abord de définir en quoi consiste l'enseignement du latin au collège en exposant ses particularités dans notre département comparées à celles de l'Hexagone. Par la suite, il s'agit de présenter la manière dont la réflexion à l'origine du présent travail s'organise : comment est née la problématique, quels ont été les questionnements, les hypothèses formulées et quelle méthodologie a été employée. L'étude s'achève par l'examen des résultats des investigations menées sur le terrain, ce qui permet d'ébaucher une perspective d'évolution de la discipline en Guadeloupe.

I. Enseigner le latin

A. Le latin dans le secondaire en Guadeloupe

1. Le territoire : La Guadeloupe

La Guadeloupe est un département français d’Outre-mer où plusieurs populations cohabitent, des plus anciennes – syro-libanaises entre autres – aux plus récentes – asiatiques. Outre le français, langue officielle, et le créole, on peut dénombrer plusieurs langues sur le territoire⁶, ce qui est dû aux importants flux de nouveaux arrivants. Deux langues, le français et le créole, et deux cultures, française et guadeloupéenne, constituent le quotidien des Guadeloupéens, tous âges, toutes professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) confondus. Entre amis, avec les proches, la langue véhiculaire, le créole, s’impose souvent comme un automatisme. Elle est comprise et parlée par au moins 93 %⁷ de la population, si bien que des émissions de radio, des programmes télévisés et de nombreuses chansons sont en créole, sans que cela pose forcément de problème de compréhension ou de réception. En outre, l’Etat français a reconnu avec la loi Haby de 1975, la place faite à la Langue et Culture régionale créole dans l’enseignement : « un enseignement des langues et des cultures régionales peut-être dispensé tout au long de la scolarité »⁸. Cette loi sera renforcée en 2001 par le code de l’éducation qui confirme « la possibilité de dispenser un enseignement des langues et cultures régionales tout au long de la scolarité dans les régions où celles-ci sont en usage »⁹. Ainsi, à l’instar des autres langues régionales, le créole apparaît comme une matière spécifique, dotée d’un cadre horaire, d’un programme et d’épreuves d’examen. En 2014, 1456¹⁰ élèves ont pratiqué la LCR créole dans les collèges publics en Guadeloupe. Bien que la langue d’enseignement soit le français, et que les établissements privés n’enseignent pas encore le créole, il occupe cependant une place considérable. Au niveau de l’enseignement supérieur, si on peut noter, sur le territoire, l’absence d’une licence Lettres et Langues Cultures régionales créole comme en Martinique, on peut souligner la présence de deux masters Métiers de l’Enseignement, de l’Education et de la Formation (MEEF) préparant à l’enseignement de la LCR créole tant au premier degré qu’au second degré dispensés à

⁶ Leclerc J. (2013). « Guadeloupe » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval. Repéré à <http://www.axl.cefano.ulaval.ca/amsudant/guadeloupe.htm>. Consulté le 15/03/2015.

⁷ Idem.

⁸ Loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 relative à l’éducation « Loi Haby ». (2000). Repéré à <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000334174>.

⁹ B. O. n° 33 du 13 septembre 2001.

¹⁰ Chiffre tiré des statistiques du rectorat de Guadeloupe.

l'École Supérieure du Professorat et de l'Enseignement en Guadeloupe. Ces deux masters fournissent également à l'étudiant une préparation pour accéder à deux concours de l'enseignement du créole : depuis 2000, le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du secondaire créole et plus récemment, depuis 2013¹¹, le concours de recrutement du professeur des écoles LCR. La culture n'est pas en reste concernant la présence du créole puisqu'il est désormais possible d'acquérir des œuvres célèbres de la littérature française en créole comme *L'Etranger* de Camus traduit et publié par Raphaël Confiant sous le titre *Moun andéwò-a*, *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry traduit et publié par Robert Chilin sous le titre *Tiprens-La*, et *Astérix*, la première bande-dessinée traduite en créole, apparaît en 2008 : *Astérix Gran Kannal la* traduit par Hector Poulet et Jean-Marc Rosier. Les médias locaux, eux, ne proposent certes pas tous leurs programmes en créole, mais certains le sont comme l'émission « Tandakayou » sur Guadeloupe 1^{re}. Par ailleurs, deux ensembles de références culturelles cohabitent sur le territoire : occidentales représentées par la France métropolitaine d'abord, mais aussi, au XXI^e siècle, en raison du phénomène de mondialisation – et peut-être de la proximité géographique –, par les États-Unis, et guadeloupéennes, acquises au sein de la famille. En conséquence, cette autre langue, cette autre culture que représente le latin ne s'inscrit pas naturellement dans un espace ainsi défini. Pourtant, cela n'empêche que, selon l'Académie Guadeloupe, parmi les 10948 élèves au collège, il y ait 2511 latinistes sur le territoire guadeloupéen¹².

¹¹ Arrêté du 19 avril 2013.

¹² Chiffre du public, Source de l'Académie Guadeloupe sur <http://ac-guadeloupe.fr>

2. L'enseignement du latin au collège

L'option latin est proposée à partir de la cinquième jusqu'à la classe de troisième ; elle repose sur l'engagement des élèves, lors des inscriptions, à la suivre – en théorie – jusqu'à la troisième. Elle représente deux heures hebdomadaires en cinquième, puis trois heures en quatrième et en troisième. Elle est enseignée en tant que Langue et Culture de l'Antiquité (LCA), comme le grec, et offre à l'élève « la richesse et la fécondité de textes fondateurs qui ont nourri et ne cessent de nourrir la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale »¹³. Les cours de latin « favorisent la perception des permanences et des évolutions »¹⁴, en rayonnant « vers les autres disciplines, scientifiques, historiques, linguistiques, artistiques »¹⁵. L'enseignement de la discipline est organisé autour de quatre axes d'étude :

- lecture, compréhension, traduction et commentaire de textes,
- étude de la langue (déclinaisons des noms, conjugaisons, groupes nominaux, etc.),
- étude du lexique (étymologie, vocabulaire),
- histoire des arts.

Les élèves mémorisent un lexique et acquièrent un savoir grammatical qui leur permettra de traduire un texte latin.

Le programme préconise l'étude de trois thèmes, « Histoire de la vie et de la cité », « Vie privée, vie publique » et « Représentations du monde » abordés à la convenance du professeur. Chaque thème est décliné en deux entrées qui s'ouvrent sur des sous-entrées regroupant plusieurs aspects. Ainsi en quatrième, par exemple, pour aborder « Vie privée et vie publique », le professeur peut choisir « Espaces et cadres de vie » ou « Emplois du temps ». Pour le premier, il traitera au choix la vie sociale à Rome du point de vue des lieux de vie (forum, thermes) ou des classes sociales ou des esclaves et affranchis ; les jeux et loisirs publics en présentant le théâtre et/ou le cirque et l'amphithéâtre. Une large possibilité de combinaisons en fonction des manuels est de ce fait offerte à l'enseignant.

13. B. O. n° 31 du 27 août 2009.

14. Idem.

15. Idem.

B. Français, créole et latin en Guadeloupe

1. La Guadeloupe : territoire francophone et créolophone

a) Le français : langue officielle et seconde de La Guadeloupe

Le français est l'une des langues les plus parlées dans le monde et constitue la langue officielle de 29 pays. La Guadeloupe s'inscrit dans les 7,66 %¹⁶ de Francophones d'Amérique et des Caraïbes sur plus de 200 millions répartis sur le globe. Les textes officiels stipulent pour la Guadeloupe que :

« La langue de l'enseignement, des examens et concours, ainsi que des thèses et mémoires dans les établissements publics et privés d'enseignement est le français, sauf exceptions justifiées par les nécessités de l'enseignement des langues et cultures régionales ou étrangères ou lorsque les enseignants sont des professeurs associés ou invités étrangers »¹⁷.

Le français est hérité d'un passé douloureux et encore source de malaises à l'heure actuelle, puisqu'il a été importé sur l'île par des colons qui se sont imposés par la violence. Après la disparition des autochtones, les peuples africains sont réduits en esclavage à partir du XVII^e siècle par les Français. De la rencontre de leurs langues et de celle des colons naît le créole, qui leur sert à communiquer sommairement. Ainsi le français apparaît-il en totale opposition avec le créole, plus « légitime » dans la mesure où celui-ci appartient au peuple.

Toutefois, la langue de Molière ne se limite pas à une langue de domination et rappelle la démarche de départementalisation en 1946, qui plaçait la Guadeloupe sur un pied d'égalité avec la France continentale. C'est de plus la langue employée dans les établissements publics, pour rédiger les documents administratifs, à la télévision, à la radio et par une majorité de la population. Il n'existe pas de statistiques officielles permettant de dresser de façon fiable un état des usages linguistiques en Guadeloupe. Les données relevées au début des années 2000 par le Haut Conseil de la Francophonie recensent 369 900 francophones en Guadeloupe¹⁸.

Longtemps le français a été synonyme d'instruction et de réussite sociale, associé aux couches les plus élevées de la société. Nombre de parents exclusivement créolophones interdisaient même à leurs enfants de s'exprimer en créole, jugé honteux. Même si ce dernier

¹⁶ Etats des lieux du français dans le monde. (2013). Repéré à <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/pourquoi-promouvoir-la-langue/article/etat-des-lieux-du-francais-dans-le>. Consulté le 05/05/15.

¹⁷Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, article 11.

¹⁸ Haut Conseil de la Francophonie. (2003). *La Francophonie dans le monde 2002-2003*, Larousse, Paris.

tend depuis plusieurs années à acquérir un autre statut, cette idée de supériorité du français demeure vivace dans beaucoup d'esprits.

Il véhicule en outre une culture à la fois politique, historique, littéraire, mais il s'agit surtout de la langue de la République.

b) Le créole : bien plus que la langue maternelle de La Guadeloupe

La Guadeloupe est une ancienne colonie esclavagiste de la France. Dès lors, le français, utilisé par les maîtres, a su s'imposer à tel point qu'il demeure aujourd'hui comme la langue officielle dans ce département depuis la départementalisation en 1946. Néanmoins, durant l'esclavage, la langue des maîtres n'était pas connue et comprise de tous. Une autre langue, le créole, s'est donc mise en place pour établir la communication entre les esclaves, et entre maîtres et esclaves. Si elle était, dans un premier temps, une langue dite « véhiculaire » soit une langue d'échange, de compréhension pour des personnes n'ayant pas la même langue d'origine, elle représente davantage.

En effet, le créole n'est pas que la langue dite seconde après le français, langue officielle donc première, il est la langue maternelle de la Guadeloupe. Précédemment, il a été établi que la population parlant créole, soit 93 % des Guadeloupéens, est plus importante que celle parlant uniquement le français. Ainsi le français n'apparaît plus que comme une langue seconde laissant le créole être la langue principale. Comme l'a affirmé l'article sur *L'influence de la langue sur la capacité d'imagerie du mouvement* (Anciaux : 2010) « le créole c'est la langue culturelle et dominée du peuple, symbole de l'identité et partenaire des conversations privées ou familiaires ».¹⁹

Le créole est une langue vivante mais comme l'a déclaré le Comité consultatif pour la promotion des LCR et de la pluralité linguistique « Si le créole demeure très vivant des signes de régressions sont observés [...] en Guadeloupe. »²⁰. Cette langue première est enseignée au secondaire non comme une LCR malgré son appellation langue vivante régionale mais plutôt comme une langue vivante étrangère. Lambert-Félix Prudent dans l'article « Langue et culture créoles : création d'une discipline et construction de normes », publié dans la *Revue Française de Linguistique Appliquée*, soulevait en 2005, le regroupement des différents

¹⁹ Anciaux F., Alin C., Leher M., Mondor R., (2002). « L'influence de la langue sur la capacité d'imagerie du mouvement », *Staps* 2/2002 (n° 58), p. 81-94. Repéré à http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=STA_058_0081.

²⁰ G. F-X., (2013). « Comme d'autres langues régionales, le créole cherche encore sa place », *France-Antilles*. Repéré à <http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/education/comme-d-autres-langues-regionales-le-creole-cherche-encore-sa-place-227605.php>.

créoles en un seul. Le comité reconnaissant ce problème prévoit également l'installation d'un deuxième CAPES créole distinguant le créole réunionnais des créoles antillo-guyanais regroupant créoles guadeloupéen, martiniquais et guyanais qui malgré leur différence ont davantage de proximité. Le créole, autrefois interdit à l'école, car considéré comme vulgaire, a désormais une place tant dans le monde médiatique que dans celui de l'enseignement ou de la culture même si cette dernière est encore limitée.

2. L'option latin

a) Le passage de la langue latine à la langue française

Rome, en étendant son empire au I^{er} siècle, a également imposé son mode de vie, sa culture mais surtout sa langue, le latin. Celui-ci se diffuse donc dans tous les pays conquis, devenant la première langue de communication européenne. Cependant apparaît un premier clivage : le latin est à la fois la langue « classique », celle d'une population aisée et érudite et la langue « vulgaire », celle de la population ordinaire. Arrivée en Gaule, elle s'impose à la langue gauloise même si la première va montrer d'autres limites que celles évoquées précédemment. Par la suite, la langue latine, lue et écrite par une minorité, les personnes cultivées, recule tandis que la langue romane s'avance et s'impose. En effet, le latin « classique » a tendance à être fixé par l'écrit, diffusé par les érudits tandis que le latin parlé s'écarte de son modèle puisqu'il est employé par des non latins, moins instruits. Le parler des soldats et des administrateurs de l'empire romain, à l'origine de la langue romane, efface ses prédécesseurs. De même que le français a engendré le créole, de même le latin a engendré la langue romane.

C'est en 1539, avec l'édit de Villers-Cotterêts que François I^{er} en fait la langue d'usage unique de la France :

« Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons d'oresnavant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement »²¹.

Nonobstant, ceci n'empêche pas que de grands érudits rédigent leurs ouvrages en latin à l'instar de Copernic, scientifique polonais dont l'œuvre majeure est *Revolutionibus Orbium Coelestium* (*Révolutions de sphères célestes*) en 1543. Le latin est en effet employé par les philosophes et les hommes de science, qu'ils soient français ou non.

Le français est alors utilisé dans les établissements scolaires mais il ne constitue pas encore une discipline d'enseignement. Anne-Marie Chartier (2007) précise que « ce n'est pas parce qu'il est la langue parlée, langue nationale (sinon langue maternelle), qu'il est entré à

²¹ Article 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts.

l'école »²². Il est confronté aux langues régionales et jusqu'en 1650 au latin, encore parlé au collège. Il faut attendre 1863 pour que le français entre dans un véritable cursus d'enseignement grâce à Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique. Après une vague de désintérêt au cours du XVIII^e siècle, la Révolution marque un tournant car le latin devient une langue synonyme de prestige. Le processus d'institutionnalisation du français s'achève en 1902 lorsque la discipline « Lettres » est proposée aux baccalauréats classique et moderne.

b) L'histoire de l'enseignement

Françoise Waquet, dans son ouvrage *Le latin ou l'empire des signes, XVI^{ème}-XX^{ème} siècle*, a travaillé sur l'histoire du latin en France. Elle a retracé notamment les usages pédagogiques du latin, distinguant sur cette étendue deux périodes. La première dite de « monopole » a duré jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Auparavant, l'enseignement en France était dispensé par l'Eglise catholique qui a donc fait de la langue latine la langue de l'éducation. Elle prévalait sur les autres matières majeures comme les mathématiques ou encore l'histoire. De plus, l'apprentissage des fondamentaux tels que la lecture se faisait en latin et non en langue vernaculaire, le français. En effet, l'ordonnance de François I^{er} ne traitait que des écrits officiels et ne faisait aucune mention de l'école. Enfin, hormis dans les salles de classe, la langue latine avait également sa place dans la cour où les élèves communiquaient entre eux en latin. A la suite de la Révolution, plusieurs décrets stipulent que le français doit être la langue d'enseignement.

Cette période de monopole sera supplantée par la période de « royauté » du latin qui s'est étendue jusqu'en 1968. Au XIX^e siècle, même si le latin n'est plus la langue universelle de tous les enseignements, il reste un enseignement dominant. En effet, il représente 40 % du volume horaire du secondaire à la fin du siècle soit plus d'un tiers. Par ailleurs, l'enseignement secondaire est touché par une réforme en 1902. L'Inspection générale de l'Education nationale (IGEN), dans son rapport *L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le second degré* énonce les changements suivants :

²²Chartier A.-M. (2007). « Chronique « histoire de l'enseignement ». André Chervel : l'invention du français comme discipline », *Le français aujourd'hui* 3/2007 (n° 158), p. 99-105. Repéré à <http://histoire-education.revues.org/2076>. Consulté le 25/05/2015.

« Dans un même lycée²³, on trouve désormais, en sixième et cinquième, deux sections : classique, avec apprentissage du latin, et moderne, sans latin ; en quatrième et troisième, une autre langue s'ajoute qui peut être le grec ou une langue vivante ».

Cependant, ces changements ne représentent pas une menace pour l'enseignement du latin même si la dotation horaire de ce dernier est réduite à six heures en 6^e et en 4^e pour passer à quatre heures hebdomadaires en 1953. La rupture a été consommée en 1968 avec la réforme Faure où il a été supprimé de la 6^e et est devenu une option pour tous les autres niveaux. L'année suivante, en 5^e, à la place de l'option, une initiation au latin ainsi qu'au grec est proposée sur l'horaire de français. Concernant les autres niveaux, soit la 4^e et la 3^e, l'enseignement du latin est proposé à raison de trois heures par semaine. Enfin, en 1996, la réforme Bayrou a signé le retour de l'enseignement du latin en 5^e comme une option à raison de deux heures par semaine. Les dotations horaires des deux autres niveaux resteront inchangées.

c) Le latin au cœur de l'actualité au XXI^e siècle

Le nouveau programme de 2010²⁴ pour le collège définit le latin et son confrère, le grec, non plus comme des « langues anciennes » mais des LCA. Cette nouvelle désignation visait la suppression d'un latin écartelé entre le « tout-civilisation »²⁵ d'un côté et la langue de l'autre, délaissée pour une question d'effectifs. De plus, la LCA a été créée également dans un souci de préparation des élèves de troisième à la poursuite du latin au lycée en faisant en sorte qu'ils aient acquis les notions grammaticales de base.

Le rapport de l'IGEN définit ainsi sur cette matière :

« [Elle] veut veiller à l'équilibre entre découverte de "la civilisation" (mythologie, jeux du cirque, vie privée) et acquisition de la grammaire, par une synergie entre les deux : découverte des *realia*²⁶ par l'accès aux textes authentiques, les éléments de la langue étant eux-mêmes découverts de façon aussi bien inductive à travers l'observation des textes. Ceux-ci sont au centre, d'où l'on rayonne vers l'histoire, l'archéologie, la religion, vers l'histoire des arts, mais aussi vers la langue française et les autres langues vivantes et vice-versa ».

²³ Jusqu'en 1975, les lycées étaient des établissements d'enseignement secondaire, dispensant le plus souvent un enseignement long de la classe de la sixième aux classes terminales.

²⁴ B. O. n° 31 du 27 août 2009.

²⁵ IGEN. (2011). *L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le second degré*. (rapport n°2011-098).

²⁶ Selon le dictionnaire Larousse « Désigne une réalité particulière à telle ou telle culture ».

La LCA qu'est le latin avait donc des objectifs bien définis. Néanmoins, ceci n'a pas empêché que le latin soit de nouveau, en 2015, l'objet d'autres projets par le ministère de l'Éducation nationale.

Le 19 mars 2015, une nouvelle réforme des collèges a été présentée et devrait rentrer en vigueur à la rentrée 2016. Baptisée « Mieux apprendre pour mieux réussir », elle vise la création d'un nouveau collège et propose tout d'abord d'inclure, selon les termes de la ministre Najat Vallaud-Belkacem :

« une initiation à l'étude des langues anciennes parce qu' [elle] estime que les langues anciennes permettent de mieux comprendre les principes fondamentaux de la langue française : l'étymologie, la composition des mots, les fonctions grammaticales. D'une certaine façon, [elle met] l'excellence au service de la réussite de tous les collégiens et de la réduction des inégalités de maîtrise de la langue française ».

Dans cette réforme, le latin ainsi que le grec ne seront plus proposés comme des LCA mais comme un Enseignement pratique interdisciplinaire (EPI). Avec l' « EPI langues et cultures de l'Antiquité », la ministre déclare vouloir « ouvrir [le] latin et [le] grec au plus grand nombre pour tirer tous les élèves vers le haut ». Il ne s'agirait plus de viser seulement les 17,9 %²⁷ de collégiens qui ont pratiqué le latin en 2013 mais de viser l'ensemble des élèves. Selon elle, cet EPI permettrait de « pouvoir aborder au-delà de la langue [...] des questions d'histoire, de civilisation et de culture ». En complément, le ministère de l'Éducation nationale déclare que :

« Les collèges qui proposaient l'option facultative latin pourront l'inclure dans la matière complémentaire Langues et cultures de l'Antiquité. Les élèves pourront ainsi, s'ils le souhaitent, poursuivre l'apprentissage du latin de la 5^e à la 3^e »²⁸.

A ce jour, le latin a donc résisté à sa disparition annoncée depuis longtemps.

d) Le latin, symbole de réussite sociale ?

Le latin est aussi une affaire de représentation sociale. Les parents qui choisissent cette option pour leurs enfants ont à l'esprit une idée de d'excellence scolaire et de réussite sociale

²⁷ Éducation nationale. (2013). « L'étude du latin et du grec dans le second degré » dans *Plateforme ouverte des données publiques*. Repéré à <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/l-etude-du-latin-et-du-grec-ancien-dans-le-second-degre-00000000>. Consulté le 03/04/2015.

²⁸ Ministère de l'Éducation nationale. (2015). « Collège : mieux apprendre pour mieux réussir ». Repéré à <http://www.education.gouv.fr/cid86831/college-mieux-apprendre-pour-mieux-reussir.html>. Consulté le 30/03/2015.

que favoriserait à leurs yeux cette option. Selon Philippe Cibois, il s'agirait d'un critère de valorisation, au même titre que des activités extrascolaires telles que jouer d'un instrument de musique²⁹. Dans ce cas, la pratique d'une langue ancienne au collège relèverait plus d'une stratégie pour le futur que d'un véritable intérêt pour la discipline en elle-même. Cette perception « utilitaire » entre en résonance avec la finalité de l'enseignement du latin avant 1789 : les écoliers devaient devenir, au contact de la culture antique, d'honnêtes citoyens, prêts à s'intégrer dans la vie de la cité. Ce parti-pris se justifiait notamment par le fait que l'éducation était scindée en deux parties distinctes : d'un côté une école pour le peuple, de l'autre, celle que l'élite se réservait, à savoir l'enseignement secondaire qui dispensait des cours de latin.

Une étude menée par Philippe Cibois fait ressortir un certain rejet de la langue ancienne par ceux qui ne l'ont pas étudiée. Ceux-ci se sentiraient en reste par rapport aux privilégiés qui auraient eu l'occasion de s'y essayer. Non seulement taxée d'inutilité, elle apparaît aussi élitiste, comme l'affirme Pierre Bourdieu, évoqué par le sociologue, dans une thèse datant de 1979³⁰. Cela révèle une conception latente selon laquelle le latin est indissociable de culture. Il apporterait par conséquent une plus-value aux latinistes dont seraient dépourvus – injustement ? – les non-latinistes.

Cibois mène une autre étude au cours de laquelle il interroge des parents sur le choix éventuel du latin pour leurs enfants. Il privilégie la classe populaire, assumant que les populations de la classe moyenne supérieure tendent davantage vers ce choix. Certes, plusieurs raisons émergent mais il relève ce point :

« Faire du latin permet de se situer dans l'excellence scolaire et sociale et cette stratégie est voulue par beaucoup de parents, ce qui est confirmé par le fait que les parents qui souhaitent que plus tard leur enfant fasse une grande école sont plus nombreux que les autres à vouloir qu'ils fassent du latin »³¹.

Il est donc bien question de la voie de l'excellence.

²⁹ Cibois P. (Mai, 2010). « La question du latin ». Communication présentée aux Assises des lettres, Toulouse, le 29 mai 2010.

³⁰ Bourdieu P., (1979). *La Distinction*. Paris, Les Editions de Minuit.

³¹ Cibois P. (2010). « Latin et politique. Cinquième (et dernière) partie : la situation présente du point de vue des parents. ». Repéré à <http://enseignement-latin.hypotheses.org/396>.

II. La question du latin en Guadeloupe

A. Pourquoi choisir l'option latin au collège ?

Tout élève appartenant au système éducatif français, lorsqu'il arrive au collège, doit s'adapter à plusieurs changements. Ainsi, il doit faire face à l'augmentation du nombre de professeurs, à la découverte de nouvelles matières telles la technologie, la physique-chimie, etc. Cela implique de sa part une certaine rigueur et implication dans son travail. Il est donc plus autonome et responsable. Toutefois, l'enseignement lui permet d'accéder à une certaine liberté. En effet, tout collégien désireux d'acquérir de nouvelles connaissances peut choisir une option qu'il s'engage à poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire, voire de sa scolarité au sein de l'établissement. C'est dans ce cadre que, dès la cinquième, il peut s'orienter vers le latin, qui offre de nombreux savoirs tant sur la culture, sur la civilisation romaines que sur la langue française. Il peut choisir cette option quels que soient son niveau scolaire et son académie. Néanmoins, dans l'académie de la Guadeloupe, le collégien se trouve généralement confronté à une bivalence linguistique entre le français, langue officielle de la France et de l'enseignement, et le créole, langue maternelle.

Il s'agira pour nous de comprendre les raisons pour lesquelles, sur un territoire où tout devrait porter les collégiens vers le choix de la LVR créole, ils s'orientent vers une langue et culture de l'Antiquité. Nous tenterons également de comprendre comment le latin s'inscrit sur un territoire créolophone comme la Guadeloupe, mais également sa nécessité sur ce territoire.

Un collégien qui choisit l'option latin doit s'attendre à avoir un emploi du temps différent de celui de ses camarades, un manuel de plus dans son cartable et du travail supplémentaire. Pour les adolescents, ces facteurs peuvent représenter un obstacle. Par ailleurs, cette discipline ne s'inscrit pas, a priori, dans leur environnement immédiat et ne correspond pas non plus à leurs intérêts professionnels ou personnels. Bien que les effectifs soient en nette diminution, les jeunes Guadeloupéens montrent toutefois encore de l'intérêt pour les langues anciennes et en poursuivent l'apprentissage jusqu'en troisième, voire au lycée. Ce paradoxe pourrait s'expliquer de trois façons, que nous avons tenté d'observer sur le terrain.

Premièrement, le jeune latiniste pourrait s'intéresser à la langue pour ses apports grammaticaux et linguistiques dans la perspective de mieux comprendre le français qu'il parle et écrit sous plusieurs points de vue : étymologie, morphologie, vocabulaire, graphie, etc. Il

aurait donc conscience de l'héritage laissé par le latin et souhaiterait le mettre en œuvre dans sa pratique courante du français, quels que soient ses projets futurs. Ce serait également une manière de sortir de son cadre linguistique habituel.

Plusieurs méthodes sont possibles pour vérifier cette hypothèse : étudier le pourcentage d'élèves qui choisissent l'option pour sa plus-value grammaticale et lexicale ; mettre en lumière, grâce à des exemples de séances pédagogiques menées en classe de cinquième, les liens que peuvent établir eux-mêmes les élèves entre le latin et le français : une séance à dominante vocabulaire à partir de l'origine du latin et son lien avec le français ; une autre séance ciblant la morphologie verbale et les temps primitifs pourra faire émerger les rapports entre système verbal latin et la conjugaison française à partir du verbe *esse*.

Deuxièmement, il s'agit de comprendre l'histoire du monde européen et son fonctionnement, les retombées actuelles des us et coutumes de la Rome antique. En effet, même si la Guadeloupe est géographiquement éloignée de l'Europe, l'île fait intégralement partie de la communauté européenne et partage avec elle des ressources, des modes de pensée, des vestiges directement issus d'une civilisation passée. En cela, les élèves ont des attentes en adéquation avec le socle commun de compétences et la nouvelle orientation des LCA, à savoir construire des ponts entre la modernité et l'Antiquité : « La compréhension du monde antique éclaire le présent. La culture humaniste permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. En sachant d'où viennent la France et l'Europe et en sachant les situer dans le monde d'aujourd'hui, les élèves se projeteront plus lucidement dans l'avenir »³².

Une séance à dominante culturelle suivie d'un sondage permet d'évaluer la capacité des élèves à faire le lien entre l'Antiquité et l'époque contemporaine. D'une part, ils observent des similitudes au cours de la leçon, d'autre part, ils formulent des idées d'après ce qu'ils ont appris.

Troisièmement, le choix du latin peut résulter d'une démarche stratégique et sociale. Les élèves voient le latin comme la garantie d'être dans une « bonne classe », c'est-à-dire entourés de bons éléments appartenant à une élite et la promesse d'obtenir de bonnes notes. Dans le cas où ils ont été orientés par les parents, on peut supposer que les enfants issus d'un milieu social élevé sont plus nombreux en cours de latin puisque cette option est synonyme de réussite scolaire et sociale.

³² Manuel de *Latin 3^e*, Hatier, 2012, d'après le socle commun, « La culture humaniste » (compétence 5).

Des questions sur l'intérêt pour la discipline serviront à appuyer ce postulat. Les élèves auront le loisir de dire s'ils ont été motivés par les notes, la curiosité pour la discipline et diront aussi s'ils ont le sentiment d'appartenir à une catégorie d'individus privilégiés. Un questionnaire pour savoir à quelles professions et catégories socioprofessionnelles appartiennent leurs parents et si ils ont pratiqué eux-mêmes le latin permettra d'étayer la deuxième partie de l'hypothèse.

B. Enquête et expérimentation sur le latin

Nous avons choisi de mener notre expérimentation sur deux établissements : l'un de la Basse-Terre et l'autre de la Grande-Terre. Pour élargir nos données, nous avons choisi de mener notre étude sur l'ensemble des latinistes des établissements soit respectivement 33 élèves pour celui de la Basse-Terre et 21 pour celui de la Grande-Terre en cinquième, quatrième et troisième. Les parents des élèves ont également été sollicités puisque certaines données nécessitaient l'implication de ces derniers. L'expérimentation pédagogique a été effectuée en priorité avec les élèves de 5^e étant donné qu'ils apprennent les bases linguistiques de la discipline.

Le public visé a été informé dès le début de notre expérimentation : élèves et parents sont de fait devenus des observateurs-participants. Etablir un rapport de proximité et de confiance avec nos sujets-sources nous a permis de procéder à l'expérimentation en atténuant les réticences. Néanmoins, les élèves, après plusieurs interrogations sur la définition d'un mémoire et son but, ont été rassurés et ont coopéré. Les parents ont fait preuve de compréhension à l'égard de notre travail de recherche car ils ont acquiescé en répondant à nos questionnaires. Les séances de langue ainsi que de culture se sont déroulées correctement en adéquation avec nos élèves. Ainsi, nos sujets-sources ont été réceptifs à la problématique que pose le latin en Guadeloupe.

1. Outils d'analyse: observation et questionnaires

a) Observation

Pour rester proches des conditions réelles d'enseignement, nous avons pratiqué une observation naturelle dans le prolongement de la situation pédagogique normalement mise en place par un professeur de latin au lieu d'une observation créée qui aurait induit la création d'une situation pour l'observation. Nous avons par conséquent pris comme support le programme officiel du latin au collège qui propose divers points d'étude : la civilisation, la culture, les arts et la langue - ce qui aurait pu être utilisée comme support pour la validation ou l'invalidation des hypothèses linguistiques et grammaticales ou culturelles. Ce sont trois entrées du programme que nous avons ciblées pour les vérifier par l'observation : pour la 5^e, établir le rapport entre le latin et le français et observer la cohérence du système verbal et pour la 4^e, la *virtus* sous la République. Nous avons approfondi ces différents points dans des séances sur les liens de parenté du latin par une mise en lumière de ses ascendants et descendants ainsi que le verbe *esse* au présent de l'indicatif pour les cinquième, ainsi que les

systèmes politiques romain et français pour les quatrième. La position de professeur nous a permis d'avoir une liberté dans nos manœuvres expérimentales avec nos élèves nous permettant et d'élargir l'étendue et la durée de l'expérimentation. Cependant, l'observation directe et le type de public, soit les participants-observateurs, ont montré leurs limites : lors des séances d'observation, pour ne pas fausser les résultats, nous avons été obligées d'informer les élèves de l'expérimentation uniquement à la fin de celle-ci, au moment de leur faire remplir un questionnaire ciblant leur intérêt ou leur désintérêt pour la leçon.

b) Questionnaires

Interroger les latinistes ainsi que leurs parents est pour nous l'occasion de leur montrer que leur avis sur la question du latin en Guadeloupe importe. Pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles un élève choisit le latin, il est utile de s'intéresser à son point de vue sur la matière ; l'élève peut nous expliquer ses choix. Mais les parents le pouvant également, nous avons aussi choisi de les interroger. Ces questionnaires ont pour but de mettre en lumière l'origine de la motivation des élèves, leur intérêt et leur avenir concernant le latin, et, pour ce qui est des parents, leur sentiment, leur éventuelle implication dans le choix de l'option ainsi que leurs antécédents au regard de cette option. Nos questions visent également à mettre en avant les préférences linguistiques des élèves entre le créole et le latin, ainsi que leur rapport à la langue régionale de la Guadeloupe. Devant l'étendue de nos objectifs dans l'établissement de ces questionnaires, nous avons opté pour des questionnaires à choix multiples(QCM) avec des questions tantôt fermées, tantôt ouvertes afin de laisser une libre expression au public visé.

Un premier questionnaire à choix multiples qui diffère selon les niveaux, et auquel a été ajoutée une question au sujet de l'avenir des élèves dans l'option latin en 4^e pour les 5^e et en 2^{de} pour les 3^e a été proposé aux latinistes des deux établissements. Les questions portaient sur les raisons du choix de cette option, l'identité de l'initiateur de cette orientation, leur préférence pour le latin et le créole et la justification de cette réponse.

Un autre QCM a également été créé pour les parents afin de les interroger sur leur perception, leurs antécédents concernant la pratique du latin et surtout leur rôle potentiel pour l'orientation de leur enfant dans cette option.

Cependant, après avoir distribué ces questionnaires, un problème est apparu : nous avons compris après en avoir commencé la distribution que nous avons omis plusieurs points fondamentaux, dont l'une sur le sentiment d'appartenance à une élite des élèves, l'une sur le

statut socioprofessionnel des parents, et plusieurs en rapport avec notre problématique, le rapport des élèves à la LCR, le créole, et leur préférence linguistique en ce qui concerne le latin et le créole. De même, pour les parents, nous avons jugé que connaître la PCS de ces derniers aurait permis d'inférer une incidence sur l'orientation de nos élèves vers l'option latin. Ainsi deux nouveaux questionnaires ont donc été élaborés, l'un pour les élèves, commun, cette fois-ci à tous les niveaux, l'autre pour les parents.

Pour les deux établissements observés, le déroulement concernant la remise et la collecte des questionnaires a été le même. Les premiers questionnaires élèves et parents ont été distribués en décembre et les seconds en février. Ces questionnaires ont été remis à l'ensemble des latinistes soit 54 élèves (21 de la Grande-Terre, 33 de la Basse-Terre) avant que les cours ne commencent. Deux questionnaires pour les parents ayant été remis à chaque élève, 54 personnes ont été ciblées par notre enquête.

2. Déroulement de l'expérimentation

Notre expérimentation s'est faite en plusieurs phases. En amont, nous avons débuté par la préparation des enquêtes et des séances d'observation, le tout devant être, en aval, analysé pour élaborer des données.

a) Séances d'observation

Les classes observées sont la 5^e et la 4^e. Le latin en 5^e est en effet une étape cruciale pour l'élève comme pour le professeur, premier contact établi avec cette langue pour la comprendre, la traduire et la commenter par la suite. Le professeur se doit d'être interactif avec les activités pour intéresser les latinistes débutants et les élèves doivent être attentifs et réceptifs aux activités proposées. C'est ainsi que nous avons jugé que pour l'observation, la langue serait le point d'étude à aborder avec les élèves de 5^e. Durant ce cours, le professeur travaille avec les élèves sur la définition du latin, sur ses origines, soit ses ascendants mais aussi ses descendants pour expliquer le lien entre le latin et le français. Ainsi, nous avons choisi pour cette séance de travailler sur la définition et les origines du latin.

La seconde séance porte sur la cohérence du système verbal : le latin établit de nombreux points de coïncidences avec sa descendante, le français et le système verbal en fait partie. Dans ce système verbal, nous nous sommes arrêtées sur le verbe *esse*, soit le verbe *être* en français au présent de l'indicatif : il est facile d'établir la correspondance entre le latin et le français pour ce verbe, le but pour nous étant de faire naître, à travers cette première approche du système verbal, la conscience de la proximité qui réside entre le français et le latin, pas seulement pour le vocabulaire mais aussi pour les verbes.

Concernant la séance de 4^e, nous avons décidé de produire une séance traitant de la culture. Nous voulions avant tout montrer que le latin et le français ont de nombreux points d'incidence, outre celui de la langue. Pour cela, nous avons choisi de présenter, dans le cadre d'une séquence sur la République, une séance sur le système politique latin : les élèves devaient compléter, sur le modèle du système latin, le système français. Cette séance a également pour but de montrer que si le système politique français tire ses prémisses du système politique latin, il a évolué sur de nombreux points.

La première séance de Langue intitulée «Le latin, langue morte ?», menée en 5^e s'est déroulée dans le cadre des séquences *La fondation de Rome : une ville, une langue, un peuple* pour l'établissement de la Grande-Terre et Rome, les origines pour l'établissement de la

Basse-Terre. Elle a été faite en classe pour chaque établissement respectivement sur une durée de deux heures.

La seconde séance de Langue intitulée « Le verbe *esse* au présent de l'indicatif » s'est déroulée dans le cadre des séquences *Deux légendes de la fondation de Rome : Enée et Romulus* pour l'établissement de la Grande-Terre et *Dieux et héros mythiques* pour l'établissement de la Basse-Terre. Elle a duré une heure.

La troisième séance de culture intitulée « Les élections républicaines à Rome et en France » s'est déroulée dans le cadre des séquences *La Res Publica Roma pour l'établissement de la Grande-Terre* et *Bouleversements politiques à Rome* pour l'établissement de la Basse-Terre.

Au terme de chacune de ces séances, il a été proposé aux élèves de répondre à une enquête par questionnaire sur l'intérêt qu'elles représentaient.

b) Analyse des données

Pour analyser les données, nous avons mis en place des critères, issus des recoupements effectués à partir des réponses. Ces critères ont structuré, facilité l'analyse ; ils sont servi de support à l'élucidation des multiples questions suscitées par ce projet de recherche.

Les tableaux offraient une visibilité sur l'ensemble des chiffres dans les détails, par établissement, par niveau, par élément de réponse. Des diagrammes en bâtons et des secteurs élaborés à partir de ces chiffres, sont venus conférer de l'éloquence à ces données grâce à des pourcentages et la matérialisation visuelle des données. Il suffisait de comparer les pourcentages pour arriver à des conclusions rapides.

Les séances d'observation ont été analysées grâce aux avis recueillis auprès des élèves : leur réponse à la question fermée posée en fin de séance a permis d'élaborer trois tableaux. La justification de cette réponse a ouvert la voie de l'interprétation et a surtout livré des pistes pour la vérification des hypothèses. Les chiffres ont pu être confrontés à la réalité du ressenti du public interrogé.

III. Le sort du latin en Guadeloupe

A. Investigations menées sur le terrain

Au bout de nos enquêtes et de nos séances, nous avons pu récolter les questionnaires que nous avons triés par la suite. Nous présenterons, ici les résultats selon trois domaines : les élèves, les parents et selon les critères retenus inclus dans les domaines respectifs. Si nous avons établi notre expérimentation sur deux établissements, nous avons choisi de regrouper les données dans un tableau commun pour les étudier.

1. Les questionnaires

a) Le profil

Critère 1 : Calcul du nombre d'élèves faisant du latin dans chaque établissement

Dans le collège A, quatre élèves ont choisi l'option en 5^e à la rentrée 2014-2015, quatre en 4^e, 13 en 3^e, pour un total de 21 élèves. Dans le collège B, on dénombre huit élèves en 5^e, également quatre en 4^e et 21 en 3^e.

Critère 2 : Classification des parents par PCS

Tableau 1 : Professions et catégories socioprofessionnelles

Niveau Profession	Cinquième		Quatrième		Troisième		Effectif total		
		Total		Total		Total			
Agriculteurs	0	0	0	0	0	2	2		
Artisans	0	2	0	0	0	1	2		
Cadres	1	0	1	1	2	2	5		
Professions intermédiaires	0	2	0	0	0	2	7		
Employés	1	2	2	3	5	5	9		
Ouvriers	0	0	0	0	0	1	2		
Inactifs	2	2	4	1	0	1	2	6	11

Sept PCS ont été proposées aux parents et sont réparties comme suit : deux agriculteurs, quatre artisans, huit cadres, neuf professions intermédiaires, 17 employés, trois ouvriers, 11 inactifs, représentant un total de 54 parents.

b) La discipline

Critère 3 : Comparaison des responsables de l'inscription en latin

Tableau 2 : Le choix du latin

	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Elève	2	8	10	3	2	5	5	10	15	30
Parents	2	4	6	1	2	3		8	12	20
Administration	1	0	1	0	0	0	2	3	5	6

Trois cas de figure se présentent en fin de sixième au moment de l'orientation : soit les élèves décident seuls de s'inscrire en latin, soit leurs parents les encouragent en ce sens soit une tierce personne peut le leur suggérer, qu'il s'agisse d'un professeur, d'un conseiller d'orientation, d'un conseiller d'éducation ou encore du chef d'établissement, désignés dans les questionnaires par « administration ».

Dans le cas présent, 30 élèves ont fait un choix autonome, 20 ont été influencés par les parents et six par un personnel de l'administration.

Critère 4 : Evaluation des motivations des élèves latinistes

Tableau 3 : Les motivations

	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Etre dans une bonne classe	4	7	11	4	4	8	11	19	30	49
Intérêt pour la discipline	2	1	3	1	1	2	2	3	5	10
Notes	2	1	3	2	2	4	13	13	26	33

A l'origine du choix du latin, plusieurs motivations supposées : être dans une bonne classe, qui suppose que l'élève veut côtoyer un cercle homogène d'élèves; un intérêt particulier pour la discipline, c'est-à-dire une approche plutôt intellectuelle, ou la garantie d'obtenir de bonnes notes.

Les chiffres révèlent que 49 élèves ont choisi le latin pour être dans une bonne classe, 10 par intérêt pour la discipline et 33 pour obtenir de bonnes notes.

Critère 5 : Evaluation de la nature de l'intérêt pour la discipline

Tableau 4 : Intérêt pour la discipline

Niveaux par établissements Critères	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Civilisation	3	4	7	1	3	4	1	7	8	19
Etude de la langue	1	3	4	1	0	1	0	5	5	10
Lexique	3	2	5	2	0	2	1	3	4	11
Mythologie	4	7	11	2	3	5	11	10	21	27

Le choix du latin n'est pas anodin, nous l'avons vu. En divisant la discipline d'après les objets d'étude, nous avons cherché à savoir lequel attirait le plus l'attention des collégiens. Il ressort de cette stratégie que 149 élèves s'intéressent à la civilisation, 10 à l'étude de la langue, 11 au lexique, 27 à la mythologie.

Critère 6 : Calcul du nombre d'élèves pensant appartenir à une élite

Tableau 5 : Appartenance à une élite

	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Oui	2	3	5	2	1	3	0	5	5	13
Non	2	5	7	2	3	5	13	16	29	41

Le latin, encore aujourd'hui, véhicule une image élitiste voire ségrégationniste. Les élèves ont donc été invités à réfléchir à leur statut de privilégiés du fait qu'ils pratiquent une langue ancienne. 13 pensent appartenir à une élite contre 46 qui ne se sentent pas différents des autres élèves.

Critère 7 : Calcul du nombre d'élèves pensant poursuivre le latin

Tableau 6 : Poursuite du latin

Niveaux Critères	Cinquième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
OUI	2	6	8	3	4	7	15
NON	2	0	2	9	15	24	26
Peut-être	0	2	2	1	2	3	5

En théorie, une fois que l'élève s'est inscrit en latin, il doit poursuivre l'option jusqu'à la troisième mais il arrive que certains arrêtent avant. Cet abandon est plus susceptible de toucher les cinquièmes et les troisièmes car les uns sont en début de parcours, les autres en fin

de cursus. Aussi la question leur a-t-elle été posée : 15 élèves pensent poursuivre l'option dont huit en cinquième et sept en troisième. 26 ne souhaitent pas continuer leur apprentissage dont deux en cinquième et 24 en troisième. Deux élèves ne peuvent pas encore se prononcer au moment où la question leur est soumise.

Critère 9 : Evaluation de l'influence de la pratique du latin par les parents

Tableau 7 : Pratique du latin par les parents

Niveau Réponse	Cinquième		Total	Quatrième		Total	Troisième		Total	Effectif total
	Collège A	Collège B		Collège A	Collège B		Collège A	Collège B		
OUI	2	6	8	0	2	2	5	10	15	25
NON	2	2	4	4	2	6	8	11	19	29

Tableau 8 : Période

Niveau Réponse	Cinquième		Total	Quatrième		Total	Troisième		Total	Effectif total
	Collège A	Collège B		Collège A	Collège B		Collège A	Collège B		
Collège	2	3	5	0	0	0	1	2	3	8
Lycée	0	0	0	0	0	0	1	3	4	4
Secondaire	0	3	3	2	2	4	2	3	5	12
Supérieur	0	0	0	0	0	0	1	2	3	3

Tableau 9 : Sentiment par rapport à la pratique du latin

Niveau Réponse	Cinquième		Total	Quatrième		Total	Troisième		Total	Effectif total
	A	B		A	B		A	B		
OUI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NON	2	2	4	1	2	3	5	10	15	22

Tableau 10 : Regret de la non pratique du latin

Niveau Réponse	Cinquième		Total	Quatrième		Total	Troisième		Total	Effectif total
	Collège A	Collège B		Collège A	Collège B		Collège A	Collège B		
OUI	0	1	1	1	2	3	1	4	5	9
NON	2	1	3	3	0	3	7	7	14	20

Ce critère avait pour but de savoir si le fait qu'un parent ait lui-même été latiniste, pouvait avoir une incidence sur la scolarité des enfants. 25 d'entre eux ont été latinistes contre 29 qui n'ont jamais suivi de cours de latin. 22 ne regrettent pas ce choix. Dans l'autre groupe de parents, neuf regrettent de ne pas avoir été latinistes contre 20 qui ne le regrettent pas.

Critère 10 : Evaluation de la perception de la discipline par les parents

Tableau 11 : Perception du latin

Niveau Réponse	Cinquième			Quatrième			Troisième			Effectif total
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
La garantie d'une bonne classe	2	3	5	0	1	1	2	10	12	18
Les notes	0	1	1	0	1	1	5	6	11	13
Autre	2	4	6	2	2	4	11	5	16	26

Les réponses spontanées données par les parents sur le latin révèlent qu'ils inscrivent leurs enfants en latin pour deux raisons : 18 espèrent qu'ils seront intégrés dans une bonne classe, 13 s'attendent à ce qu'ils obtiennent de bonnes notes et 16 proposent divers raisons telles la langue, la culture ou un intérêt stratégique.

c)La langue

Critère 12 : Evaluation des préférences linguistiques des élèves

Tableau 12 : Préférence linguistique

	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Latin	3	7	10	4	4	8	6	13	19	37
Créole	1	1	2	0	0	0	4	5	9	11

Notre étude portant sur le fait que le créole et le latin se côtoient, nous avons interrogé notre jeune public sur ses préférences quant à ces deux langues et les raisons pour lesquelles son choix portait sur l'une plutôt que l'autre : 37 élèves préfèrent le latin contre 11 qui préfèrent le créole.

Critère 13 : Evaluation des pratiques linguistiques

Tableau 13 : Usage du créole

	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Oui	4	5	9	3	2	5	11	17	28	42
Non	0	3	3	1	2	3	2	4	6	12

La préférence univoque des enfants pour le latin aurait pu signifier qu'ils ne parlaient pas créole. Aussi avons-nous élaboré un questionnaire faisant ressortir leurs pratiques langagières : 42 élèves affirment s'exprimer en créole ; 12 ne parlent pas cette langue.

Critère 14 : Caractérisation du rapport au créole

Tableau 14 : Fréquence d'utilisation du créole

Niveaux Indice	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Souvent	2	2	4	2	0	2	6	12	18	24
Moyennement	1	2	3	0	0	0	3	4	7	10
Faiblement	1	1	2	1	2	3	2	1	3	8

Tableau 15 : Interlocuteurs

Niveaux Interlocuteurs	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Famille	4	3	7	3	2	5	8	14	22	34
Camarades/amis	4	5	9	2	2	4	10	15	25	38
Professeurs	0	0	0	0	0	0	3	1	4	4

Tableau 16 : Localisation

Niveaux Localisation	Cinquième			Quatrième			Troisième			Total global
	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	Collège A	Collège B	Total	
Maison	4	4	8	3	2	5	10	15	25	38
Interclasse	4	4	8	2	2	4	10	16	26	38
Classe	4	4	8	0	2	2	5	9	14	24
Rue	4	4	8	2	2	4	11	17	28	32

Parmi l'échantillon qui parle le créole, 24 l'utilisent souvent, 10 moyennement, huit faiblement. 34 l'emploient au sein de leur famille, 38 avec leurs camarades et amis, quatre avec leurs professeurs.

2. Les séances d'observation

- En cinquième

Séance Vocabulaire

Tableau 17 : Satisfaction séance d'observation 1

	Collège A	Collège B	Total
Oui	3	8	11
Non	1	2	3

Au terme de cette séance à dominante vocabulaire sur les relations qu'entretient le latin avec ses ascendants et ses descendants, les chiffres révèlent que la majorité des élèves soit 11 élèves ont trouvé cette séance intéressante. Trois affirment n'avoir pas trouvé d'intérêt

dans cette séance même si deux élèves nuancent leur propos en affirmant « oui car c'est pas trop ennuyeux, non car c'était trop évident et facile » pour l'un et « parce que c'était intéressant mais trop facile » pour l'autre.

Séance Langue

Tableau 18 : Satisfaction séance d'observation 2

	Collège A	Collège B	Total
Oui	2	7	9
Non	2	2	4

La séance de langue sur le verbe *esse* au présent de l'indicatif latin a intéressé 9 élèves tandis que quatre affirment ne pas l'avoir été. Un élève émet une double réponse en justifiant son choix avec « Je n'aime pas trop les verbes en latin mais par contre la deuxième partie était bien ».

- En quatrième

Séance Culture

Tableau 19 : Satisfaction séance d'observation 3

	Collège A	Collège B	Total
Oui	3	3	6
Non	1	1	2

La séance de culture, présentant le système politique romain et français et permettant ainsi de mieux les comparer, a intéressé six élèves sur huit. Deux élèves n'ont pas été intéressés par cette séance avouant tous deux ne pas éprouver d'intérêt pour la politique.

B. Analyse des résultats

1. Les questionnaires

L'effectif des latinistes observés dans deux établissements est réduit. Dans le collège A, ils représentent environ 1,65 % de la population avec le même nombre d'inscrits en 5^e et 4^e. Les 3^e sont plus nombreux. Dans le collège B, les latinistes représentent environ 4,05 % de la population. Le constat sur la répartition des effectifs est le même dans les deux collèges.

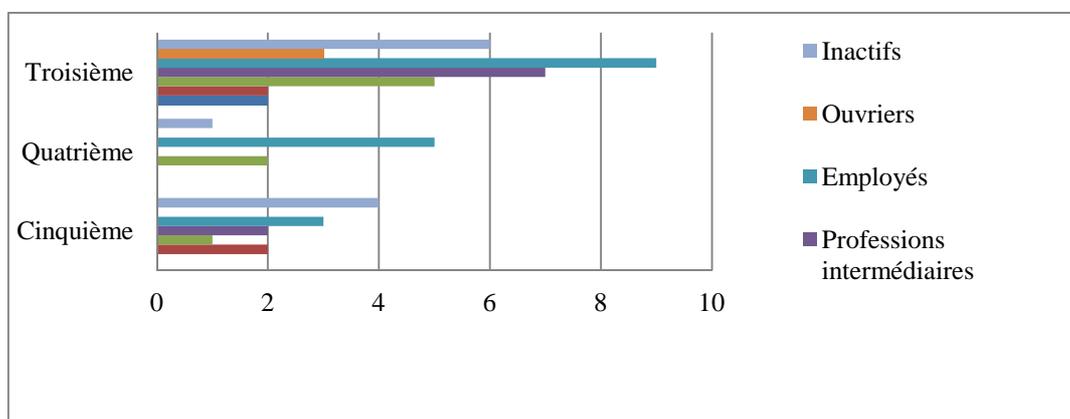
On observe un regain d'intérêt pour la discipline en 5^e, classe qui regroupe le double des élèves de 4^e pour l'année scolaire en cours. Les 3^e, eux, représentent environ 63 % des latinistes, soit près des 2/3 des effectifs.

Il y a une différence de douze latinistes entre les deux établissements, ceux du collège B étant majoritaires. On observe néanmoins les mêmes chiffres en ce qui concerne les 4^e. Les 3^e restent majoritaires dans les deux cas. Enfin, les 5^e, sont plus nombreux au collège B, même si les chiffres restent moindres.

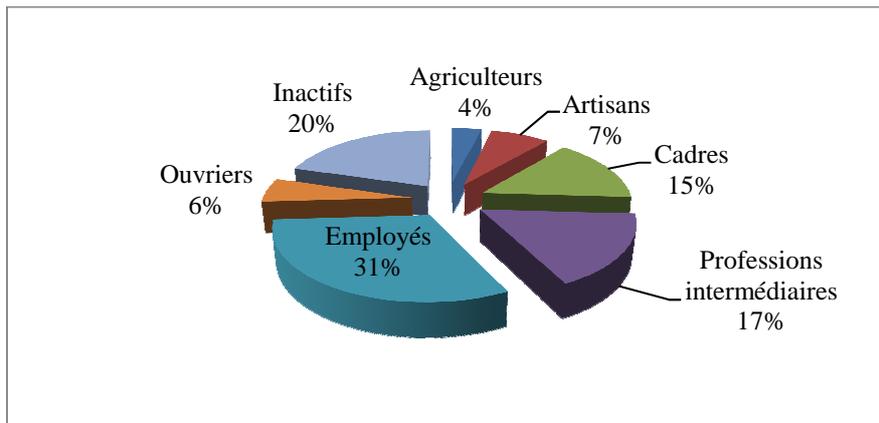
Il faut noter que le total global de chaque critère d'évaluation est plus éloquent que les totaux par niveaux. Aussi privilégions-nous les premiers pour les comptes rendus.

a) Professions et catégories socioprofessionnelles 1

Les graphiques obtenus à partir des catégories socioprofessionnelles des parents révèlent que 31 % sont des employés. La seconde plus importante catégorie est représentée par les inactifs. Les cadres et professions intellectuelles se placent en quatrième position et constituent 15 % de l'effectif total. Aucune majorité absolue ne vient appuyer l'idée selon laquelle le latin est prisé par une certaine classe sociale plutôt qu'une autre. Au contraire, il semblerait que la classe moyenne ait plus tendance à faire ce choix.

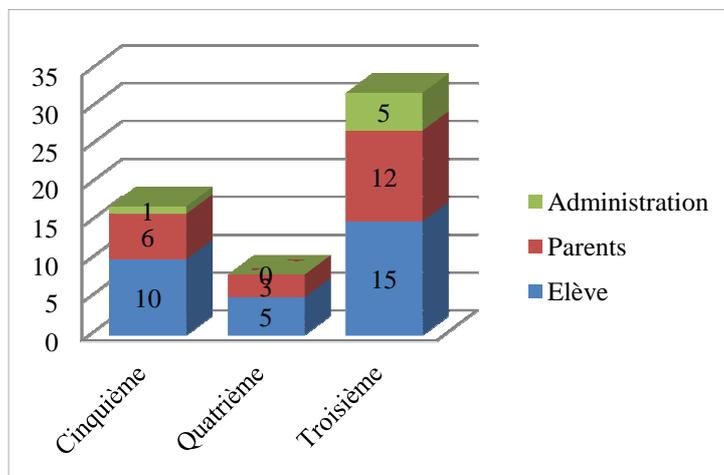


b) Professions et catégories socioprofessionnelles 2

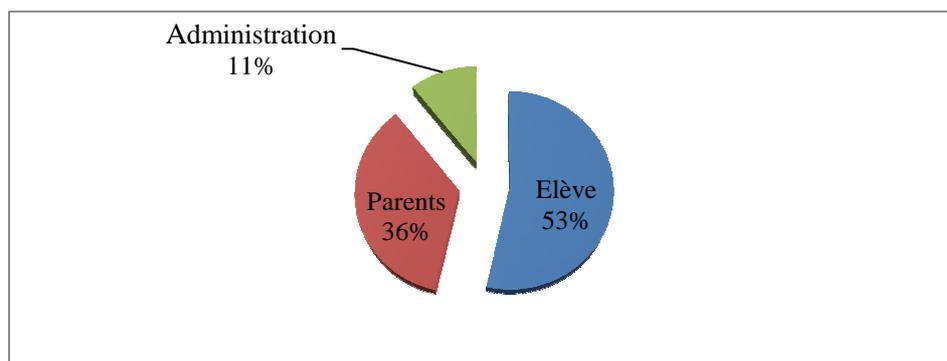


c) Choix du latin 1

Il apparaît par ailleurs que dans le choix de l'option, l'administration n'intervient que peu, dans la mesure où seulement six élèves ont été orientés par un tiers. Le dépouillement des questionnaires fait état d'une démarche conjointe de l'enfant et de sa famille ; 53 % de collégiens sont à l'initiative de leur cursus en latin. Le graphique place les parents en retrait par rapport à leurs enfants.

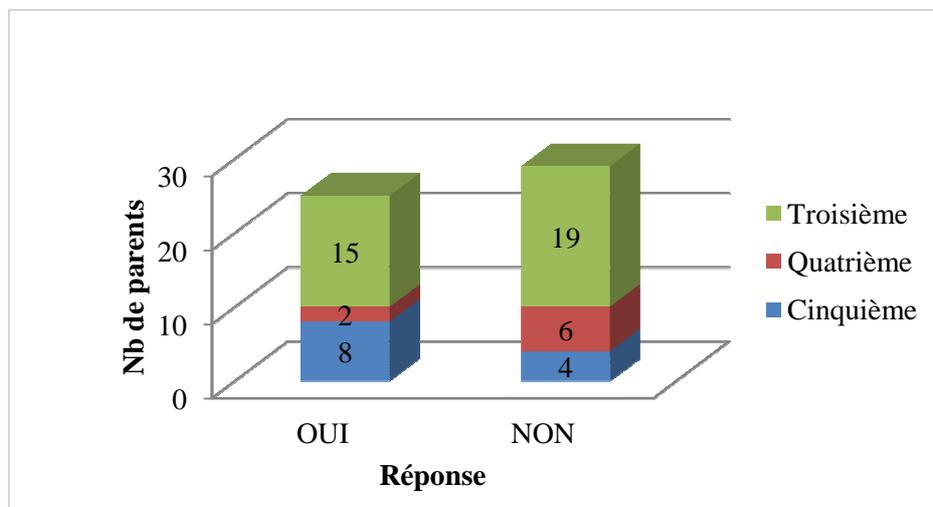


d) Choix du latin 2

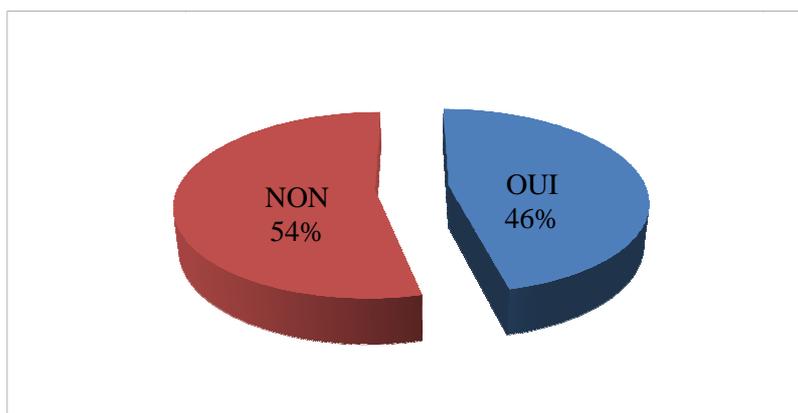


e)Pratique du latin par les parents 1

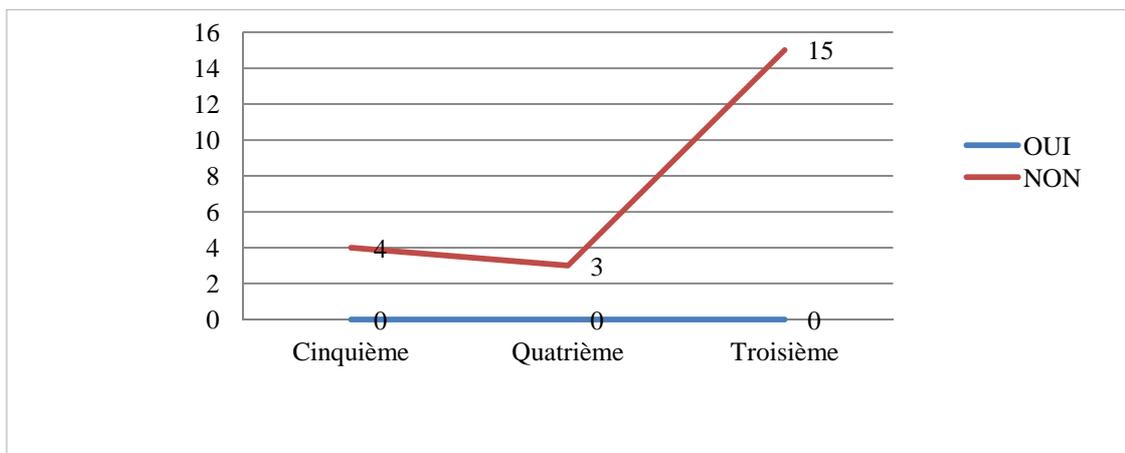
De plus, 54 % d'entre eux n'ont pas choisi cette option dans leur parcours scolaire mais les anciens latinistes sont à peu près aussi nombreux que les non latinistes. Il semblerait que la pratique du latin par le parent lui-même n'ait pas de répercussion sur leur choix pour leurs enfants ; on s'attendrait en effet à ce que le nombre de parents latinistes soient plus nombreux, ce qui pourrait expliquer qu'ils incitent leurs enfants à étudier cette langue. Ce n'est pas le cas. Et pourtant, aucun ne regrette son passé de latiniste. De la même manière, les autres parents ne regrettent pas non plus de ne pas en avoir fait.



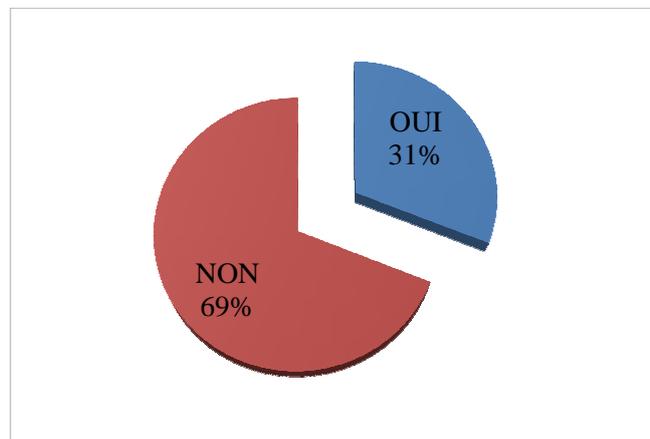
f)Pratique du latin par les parents 2



g) Sentiment par rapport à la pratique du latin

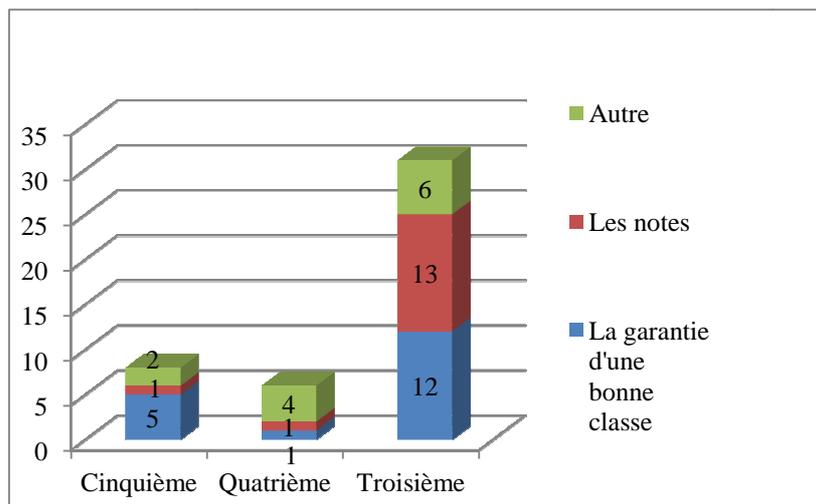


h) Regret de la non pratique du latin

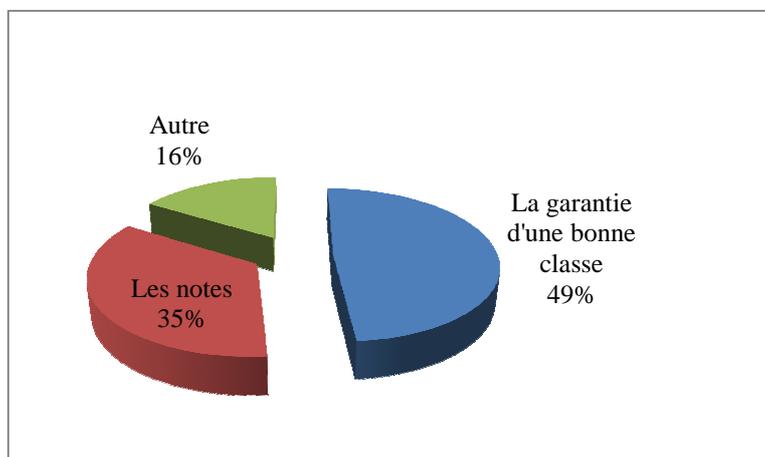


i) Perception du latin 1

Ces informations montrent que l'inscription des élèves en latin ne dépend pas du cursus scolaire de leurs parents, et serait plutôt due au fait que le latin est assimilé à la garantie de voir leur enfant dans une bonne classe pour 58 % des parents et de le voir obtenir de bonnes notes pour 42 % d'entre eux.

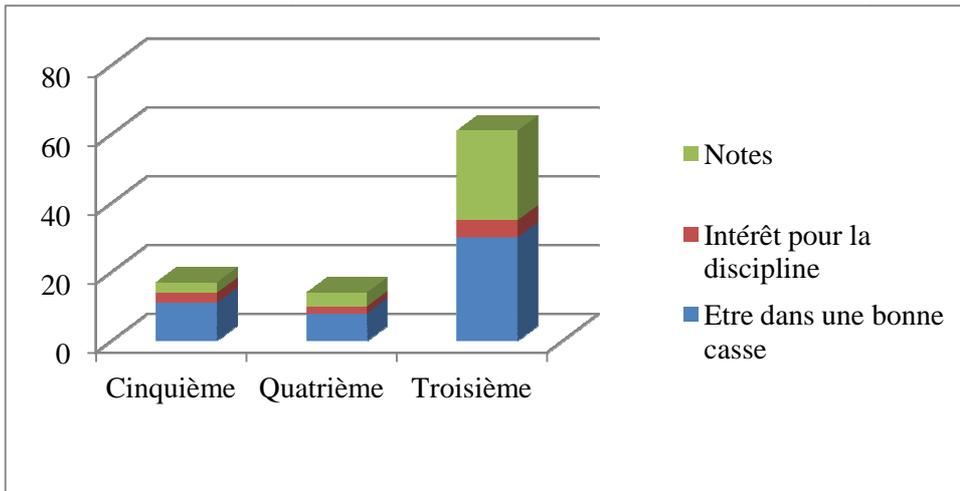


j) Perception du latin 2

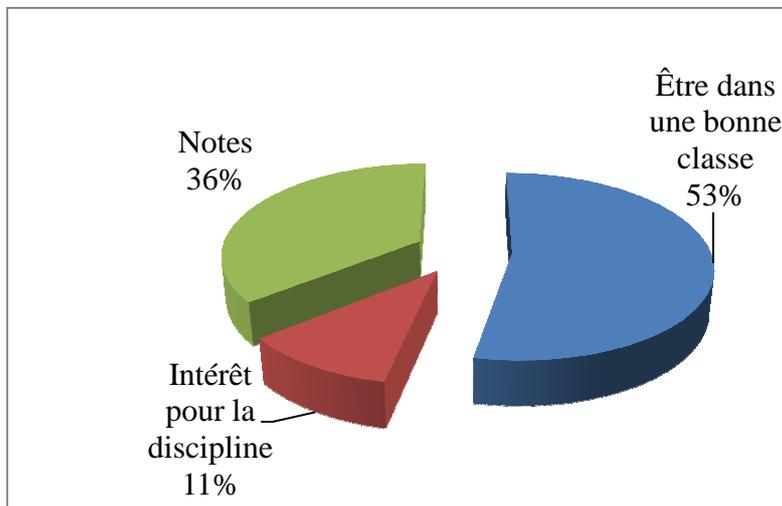


k) Motivations 1

Plus de la moitié des élèves ont été influencés par la perspective d'être dans une bonne classe. En deuxième position se place la perspective d'obtenir de bonnes notes et en dernier lieu l'intérêt pour la discipline. Le cliché selon lequel l'option LCA contribuerait à améliorer la moyenne générale est bien vivace puisque 36 % des élèves interrogés y croient. Seulement 11 % s'intéressent à la discipline en tant que telle. Le latin est donc une bonification pour beaucoup d'élèves.

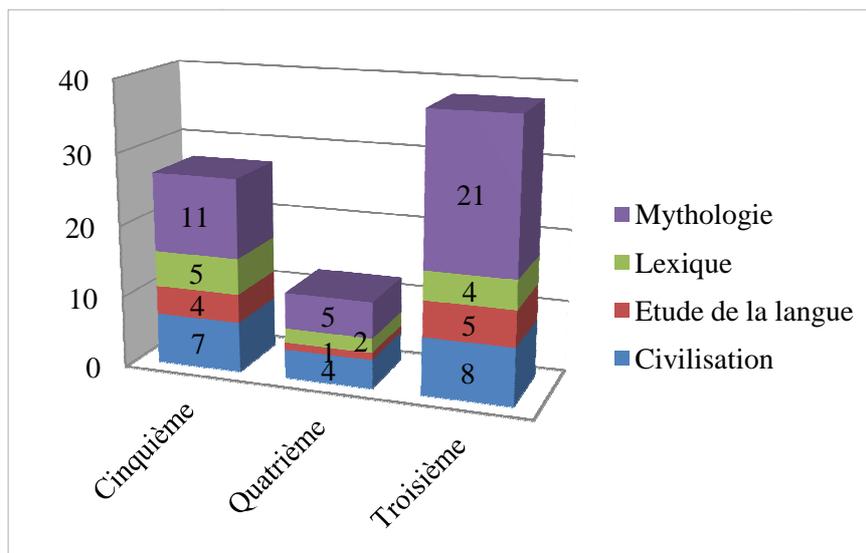


l) Motivations 2

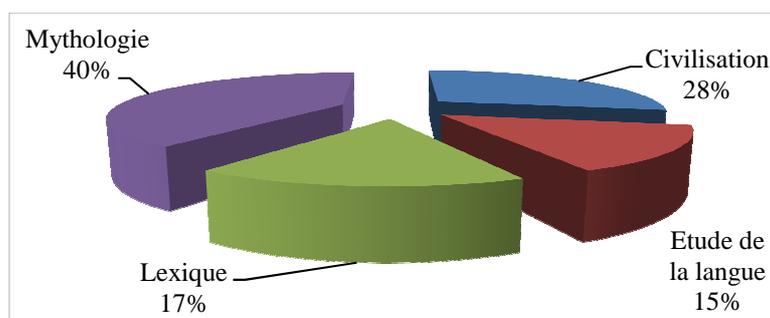


m) Intérêt pour la discipline 1

Il est néanmoins possible de savoir quelles notions sont les plus appréciées. La mythologie et la civilisation remportent à elles deux 68 % des suffrages contre 32 % accordées à l'aspect linguistique du latin.

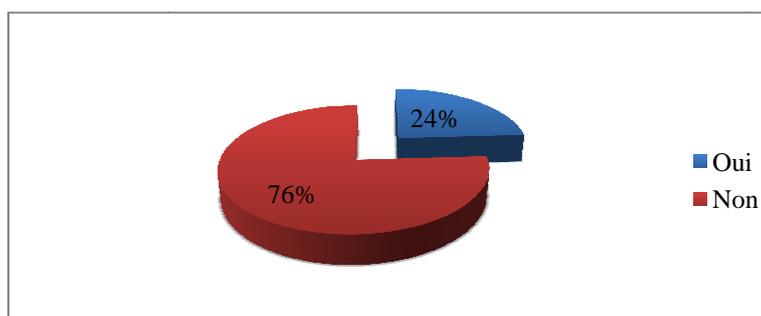


n) Intérêt pour la discipline 2



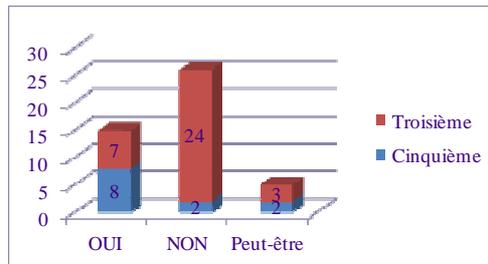
o) Appartenance à une élite

A la question « Pensez-vous faire partie d'une élite en faisant du latin ? », 76 % répondent par la négative. En contradiction avec les idées longtemps véhiculées au sujet du latin, les élèves se désolidarisent de toute conception selon laquelle la pratique d'une langue ancienne leur conférerait un statut de privilégiés. Leurs parents espèrent certes qu'ils intègrent de bonnes classes, les latinistes le deviennent dans l'espoir d'être bien notés mais ces deux facteurs ne donnent pas pour autant l'impression aux enfants de faire partie d'une élite. Cette image est étrangère aux collégiens et reflète plutôt une perception extérieure.

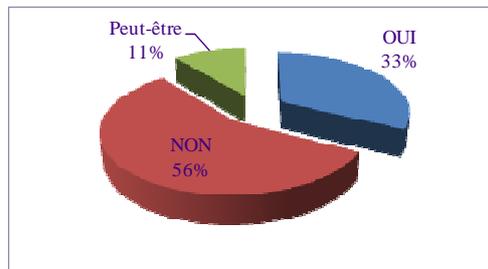


p) Poursuite du latin 1

Contrairement aux autres matières scolaires, le latin souffre de son statut d'option que l'on peut abandonner en cours de route, aussi 59 % des élèves ne souhaitent-ils pas poursuivre le latin en quatrième ou en seconde. Les élèves de troisième sont plus nombreux à ne pas vouloir continuer le latin puisqu'ils n'ont plus d'obligation formelle de le faire.

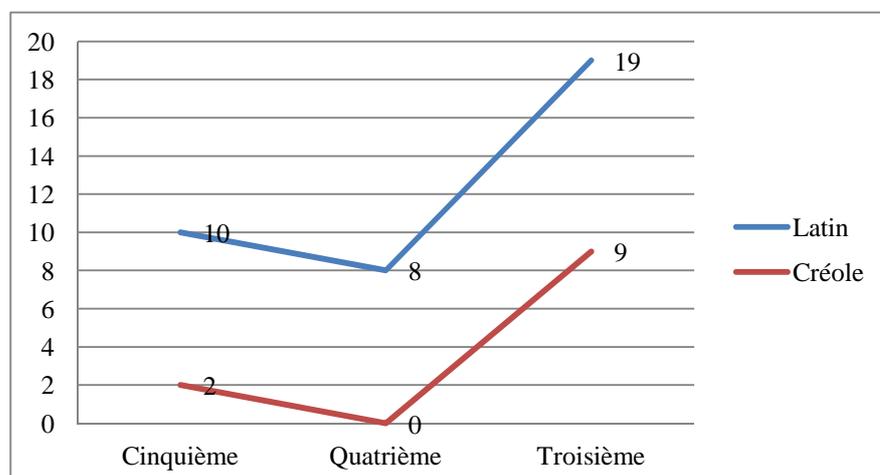


q) Poursuite du latin 2

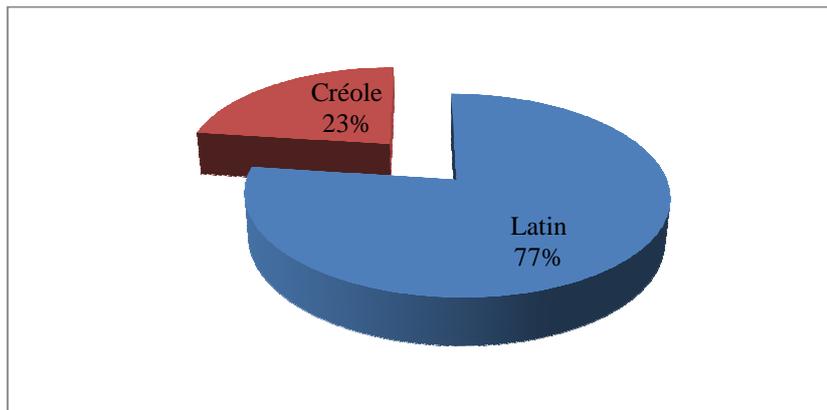


r) Préférence linguistique 1

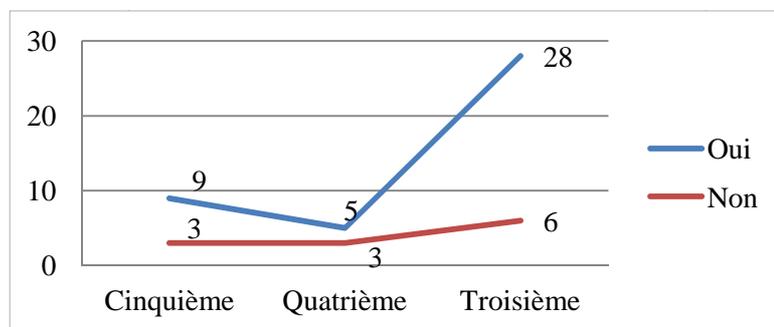
Lorsqu'il s'agit de choisir entre le latin et le créole, les élèves affirment toutefois leur préférence pour la langue ancienne, et ce à 77 %. Chiffre qui tend à confirmer ceux obtenus dans les autres catégories et qui laisse penser que les latinistes ne le sont pas par défaut ni pour autant par rejet du créole. En effet, 78 % des élèves parlent le créole, dont 81 % de façon plus ou moins régulière et la majorité avec leur entourage immédiat, parents, camarades et amis.



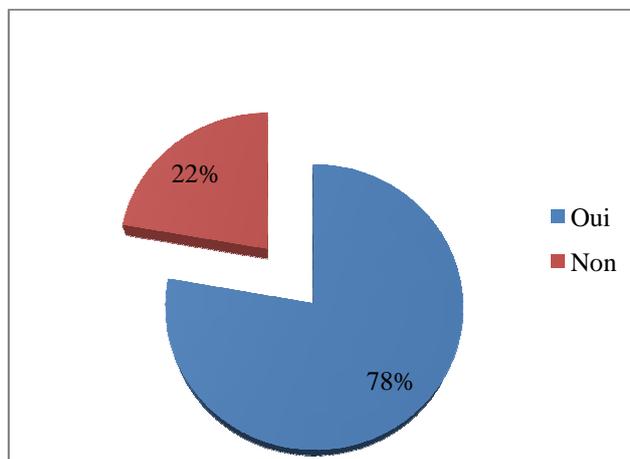
s) Préférence linguistique 2



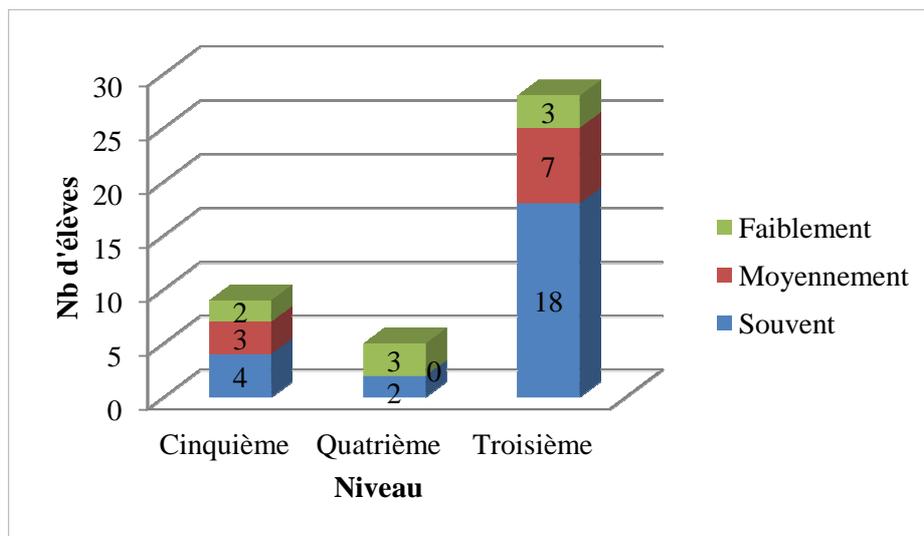
t) Usage du créole 1



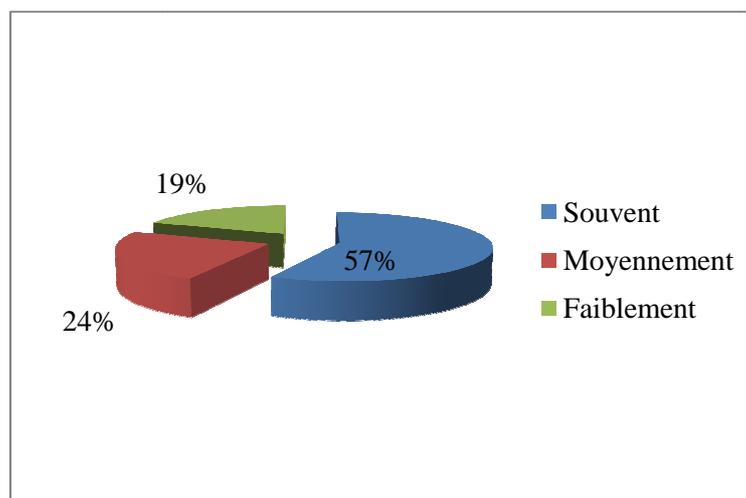
v) Usage du créole 2



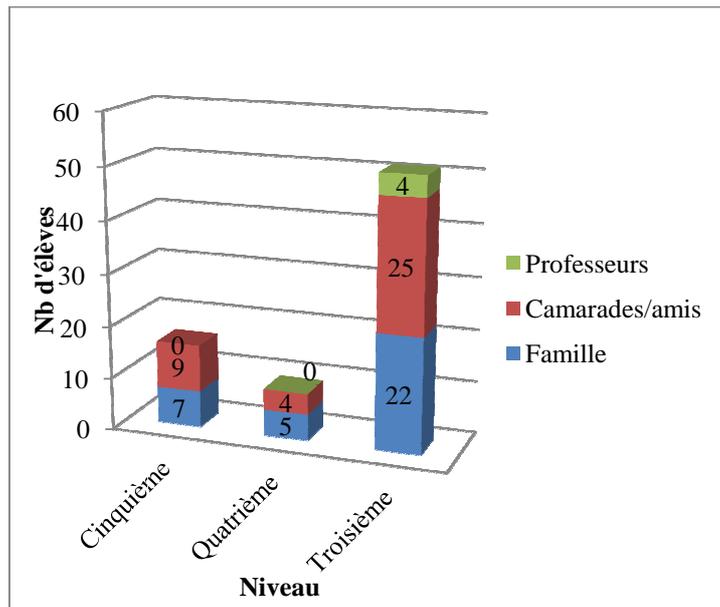
w) Fréquence 1



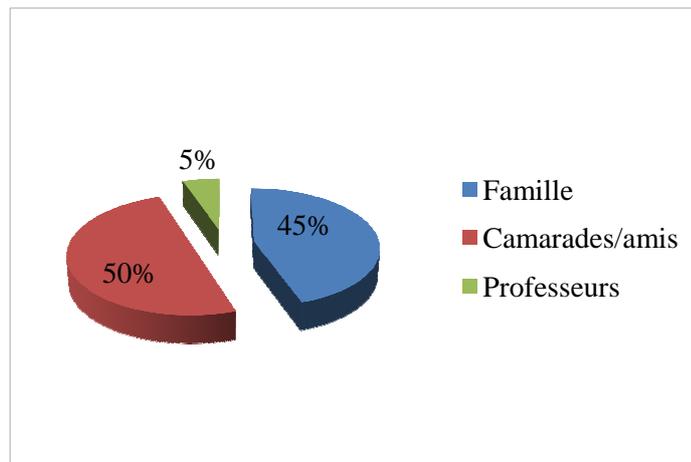
x) Fréquence 2



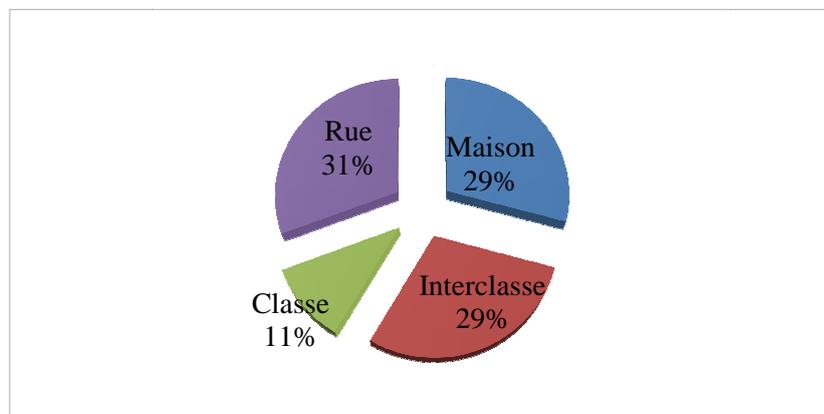
y) Interlocuteurs 1



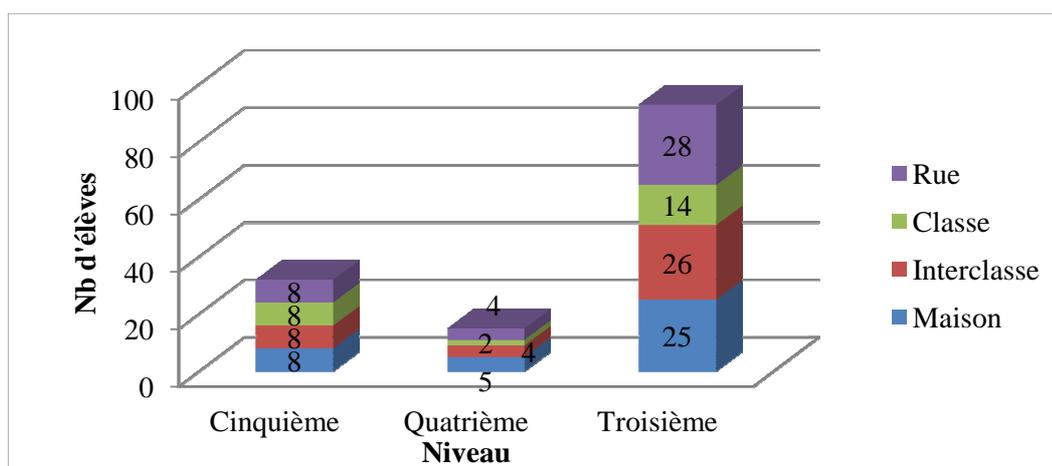
z) Interlocuteurs



aa) Localisation 1



bb) Localisation 2



2. Les séances d'observation

- En classe de cinquième

Même si l'exercice est réalisé en début d'année, les élèves font déjà preuve d'une intuition et d'une sensibilité linguistique qui leur permet d'établir un lien entre la racine indo-européenne, le latin et quelques langues romanes dont le français. Les trois exemples sélectionnés, « piscis » (poisson), « nox » (nuit) et « sol » (soleil) sont des termes simples et courants, dont la diversité de formes dans les différentes langues offre une illustration des aspects que peut prendre un même mot. De ce fait, la question suivante est déjà en partie élucidée : les élèves sont capables de procéder à des recoupements, en passant en revue leur banque de vocabulaire personnelle. « Poisson » est mis en relation avec « poissonnier », « pêcheur », « piscine », « pisciculture ». Nous observons que les élèves trouvent d'eux-mêmes des dérivés plus ou moins complexes. A la question « Que constatez-vous par rapport aux mots latins ? » ils répondent tous que la racine latine demeure dans les mots français. C'est l'occasion de démontrer aux élèves, si cela ne leur semble pas évident de prime abord, de quelle façon le latin peut les aider à comprendre le sens d'un mot. Par exemple, dans le collège B, le professeur demande ce que signifie « pisciculture ». Grâce à la mise en relation de « piscis » et de « poisson », ils déduisent que la pisciculture est la « culture des poissons ». Même si la définition est approximative, les élèves entrent dans un processus de réflexion sur la langue, qui répond à l'une des attentes de leurs parents quant au latin, à savoir qu'ils acquièrent des notions d'étymologie.

Les douze élèves qui ont assisté à cette séance en ont été satisfaits, comme en témoigne l'avis qu'ils ont exprimé à la demande écrite des enseignantes. Quatre d'entre eux

ont trouvé le cours facile, voire trop simple mais l'ont tout de même apprécié. Ils ont également souligné qu'ils prenaient conscience de l'origine des mots et du latin-même. Un élève admet avoir engrangé un nouveau savoir : « Je sais que le latin, le grec, l'anglais, l'allemand, l'italien, le français viennent de l'indo-européen. » Enfin, une élève affirme que le latin est une « langue très vivante ». Pour conclure, une rapide mise en pratique avec des mots français variés permet de s'assurer que les élèves ont bien compris la notion de racine.

Au cours de la deuxième séance d'observation, les élèves sont invités à conjuguer le verbe « être » dans un tableau présentant en vis-à-vis la conjugaison de « esse », être. En s'appuyant sur une comparaison linéaire, ils peuvent dire que la 2^e et la 3^e personne du singulier sont identiques ; que la 1^{re} et la 3^e personne du pluriel se ressemblent à une lettre près – le –o et le –e deviennent –u en latin. La 1^{re} personne du singulier est différente d'une langue à une autre ; le –e de « êtes » est remplacé par un –i dans « *estis* ». Par ailleurs, l'enseignante indique que le –s interne est matérialisé par un accent circonflexe en français.

Cette observation conduit les élèves à la conclusion suivante : la conjugaison française du verbe « être » ressemble de près à celle de « esse », à l'origine de la première.

Les exercices d'application sont réalisés avec facilité puisque les élèves reconnaissent et savent conjuguer les six formes du verbe, et ce même en ajoutant une difficulté, comme associer des phrases latines à leur traduction et compléter celle-ci.

Ici, les avis sont partagés. La séance a semblé compliquée aux élèves, notamment du fait qu'ils n'aiment pas la conjugaison et que la gymnastique intellectuelle requise ait été jugée difficile. Toutefois, son contenu diversifié a retenu leur attention. D'une part, ils ont pu observer une fois de plus les similitudes avec le français, d'autre part, ils se sont initiés à la traduction, nécessitant des allers-retours entre les deux langues, ce qui les plonge dans l'une des réalités pratiques du latin et leur donne des bases pour leur cursus de LCA.

- En classe de quatrième

La deuxième année de latin au collège aborde un aspect plus politique de Rome, qui quitte la royauté salie par Tarquin le Superbe, pour s'inscrire dans la République représentée par les premiers consuls de la Cité. D'un point de vue culturel, cette séance permet de comparer le système politique romain, par le biais du *cursus honorum*³³, au système politique français et de voir ce que le deuxième doit au premier ou non. Il s'agit là d'une façon non

³³ « Carrière des honneurs » : processus échelonné pour accéder à chaque fonction publique. Il est constitué de quatre paliers, dans l'ordre croissant d'importance : questeur, édile, préteur, consul.

seulement de sensibiliser les jeunes élèves à leur futur rôle de citoyen dont ils auront une meilleure compréhension mais de les amener aussi à réfléchir sur l'organisation de leur gouvernement.

L'activité est divisée en deux parties. Premièrement, ils sont initiés à la politique romaine en complétant un tableau qui présente le nom des fonctions en latin et en français, le nombre de postes pour chaque fonction, sa description, l'âge minimum pour y accéder et la durée de la nomination. Deuxièmement, les élèves complètent l'organigramme du système politique français ; ils disposent déjà de certaines connaissances acquises en cours d'histoire et de géographie. Ils ont la possibilité de s'aider d'Internet pour compléter le document. Ensuite, un tableau comparatif établit une synthèse de deux types de gouvernement. Alors qu'un élève ne relève aucune ressemblance, certains assimilent le consul au président parce qu'ils occupent la plus haute fonction de l'Etat. D'autres mentionnent le Sénat commun à Rome et à la France, les durées des mandats qui ne sont pas les mêmes, l'âge minimum précisé par le *cursus honorum*. Trois élèves écrivent que les prêtres, les édiles et les questeurs ont disparu tels qu'ils étaient conçus dans l'Antiquité et un, au collège A, souligne le fait que le consul demeure mais qu'il n'a pas la même fonction.

Les collégiens font preuve d'esprit d'analyse pour aborder une thématique pragmatique. Deux d'entre eux sont freinés par le sujet de la politique qu'ils avouent ne pas aimer. La majorité, en revanche, apprécie l'apport culturel de la séance d'autant qu'elle rejoint pour l'un d'entre eux la séquence consacrée à la justice initiée par le professeur d'histoire au même moment.

Le bilan de ces trois séances est positif car les élèves se sont pris à chaque fois au jeu. L'observation objective du travail effectué illustre l'intérêt des élèves pour la discipline et le bénéfice qu'ils en retirent dans plusieurs domaines.

3. Discussion des résultats

Majoritairement, les collégiens observés se sont orientés vers le latin volontairement. 77 % d'entre eux pratiquent le créole, langue maternelle de la Guadeloupe. La majorité de ceux qui la pratiquent l'utilisent souvent avec leurs amis et familles. Au collège, si 5% des latinistes l'utilisent rarement pour communiquer avec leur professeur, ils reconnaissent l'utiliser en classe et en interclasse davantage. Le créole a donc une place importante dans le quotidien d'une majorité des latinistes. Néanmoins, plus de deux tiers des latinistes observés affirment avoir une préférence pour le latin face au créole. Cette orientation vers le latin devrait-elle être justifiée par des raisons grammaticales et linguistiques, par des raisons culturelles ou encore stratégiques et sociales ? L'expérimentation menée auprès des élèves va valider ou invalider chacune de ces hypothèses.

Débutons par la raison grammaticale et linguistique. Les parents, deuxièmes acteurs responsables dans l'orientation des élèves en latin, interviennent dans le choix de leurs enfants parce qu'ils reconnaissent l'éventail des apports grammaticaux et linguistiques du latin en ce qui concerne le vocabulaire, l'orthographe, la compréhension de la langue, la conjugaison, soit la maîtrise de la langue française, premier point du Socle commun des Compétences.

Néanmoins, l'expérimentation a prouvé que lors d'une enquête sur les intérêts des élèves à faire du latin, le lexique et l'étude de la langue sont les deux derniers éléments qui intéressent les latinistes, placés respectivement à la 3^{ème} et la 4^{ème} place dans l'ordre de leurs choix. Lors des séances d'observations, ce sont respectivement 75 % et environ 91 % des cinquièmes, sollicités exclusivement, qui ont trouvé un intérêt dans la séance de langue sur le verbe *esseau* présent de l'indicatif et dans la séance de vocabulaire sur les liens de parenté entre le latin et ses ascendants et descendants. Les élèves ont mis en lumière, pour justifier leur réponse, l'évidente proximité du latin et du français. Pourtant, ce sont ces mêmes 5^e qui ont affirmé lors de l'enquête qu'ils n'étaient pas directement intéressés par la langue et le lexique, et privilégiaient la mythologie et la civilisation.

Ainsi, après avoir mené une expérimentation en classe tant par les séances d'observation que par les enquêtes, nous pouvons invalider l'hypothèse qui affirme que le latin est choisi sur ce territoire créolophone pour des raisons grammaticales et linguistiques.

Nous poursuivons avec la raison dite culturelle. Si les parents voient moins les raisons culturelles que celles grammaticales et linguistiques pour justifier l'orientation des élèves vers le latin, les élèves eux s'orientent vers ce dernier principalement pour ces raisons. Lors de

l'enquête sur l'intérêt des élèves pour la discipline, ce sont la mythologie et la civilisation qui sont arrivés en tête avec respectivement 40 % et 28%. L'aspect culturel est apprécié par les élèves. Cela a pu être remarqué lors de la pratique avec les élèves mais surtout grâce à l'expérimentation. En effet, lors d'une séance d'observation sur les élections républicaines à Rome, sur les huit élèves de quatrième, seuls deux n'ont pas trouvé cette séance intéressante. Les élèves reconnaissant eux-mêmes l'interdisciplinarité du latin et de l'histoire.

En somme, nous pouvons valider cette hypothèse, selon laquelle le latin est choisi pour des raisons culturelles.

Quant à la raison dite stratégique et sociale, si les enfants décident principalement de faire du latin, c'est pour des raisons bien autres qu'acquérir une maîtrise de la langue française. Tout en reconnaissant ne pas appartenir à une élite en faisant du latin, 49 % des élèves s'orientent vers le latin pour être dans une bonne classe. Les notes sont la deuxième source de motivation principale. Les parents rejoignent leur enfant également sur ce critère d'orientation. Mais la principale raison qui justifie le choix d'orienter leur enfant vers le latin est le fait de le voir intégrer une bonne classe. 46 % des parents questionnés ont fait du latin auparavant dans le secondaire et ainsi participent, pour certains, au choix final pour l'inscription en latin. Certains parents n'ayant pas fait de latin et reconnaissant l'apport de ce dernier regrettent de n'en avoir pas fait durant leur scolarité et participent également à l'orientation vers cette option. L'hétérogénéité du milieu professionnel des parents révèle que les latinistes ne sont pas uniquement ceux dont les parents sont cadres mais peuvent être aussi ceux dont les parents sont au chômage. Ainsi le critère social n'influence pas majoritairement la décision des élèves de faire du latin. Les parents tout comme les élèves voient dans le latin une issue vers une bonne moyenne sur l'instant et des points pour le baccalauréat sur le tard.

Il apparaît évident que l'hypothèse selon laquelle le latin est choisi pour des raisons stratégiques et sociale en Guadeloupe est validée.

Ainsi les latinistes ne voient plus le latin par son aspect grammatical, linguistique. Le seul aspect propre au latin que les latinistes aperçoivent encore est culturel car les mythologies et l'histoire romaine sont encore au cœur de l'actualité et de leur scolarité grâce à l'interdisciplinarité tant avec les arts, le français et l'histoire. Une bonne moyenne, une meilleure note ou encore une meilleure classe sont des aspects davantage mis en avant par les élèves, influencés ou non par leurs parents.

4. Perspective d'évolution sur la LCA Latin en Guadeloupe

La Guadeloupe, par sa situation géographique au sein de l'océan Atlantique et par sa situation linguistique où le créole est la première langue utilisée par la population, est éloignée de l'atmosphère romaine. Mais enseigner le latin en territoire créolophone en Guadeloupe peut offrir de nombreuses perspectives.

En effet, il est évident que la Guadeloupe n'est pas dotée de la même capacité architecturale et archéologique romaine que d'autres territoires proches de la Méditerranée. En outre, le créole, langue maternelle, est davantage éloignée du latin que d'autres langues régionales. Il n'empêche que le professeur peut créer sur ce territoire une alliance entre l'histoire mais aussi les langues française, latine et créole dans le cadre d'un projet d'enseignement en interdisciplinarité avec un professeur de français, de latin et de créole.

La séquence proposée, « Le français, pont entre le latin et le créole », séances linguistiques et culturelles, souligne cette alliance entre le latin, le français et le créole.

Séquence : Le français : pont entre le latin et le créole

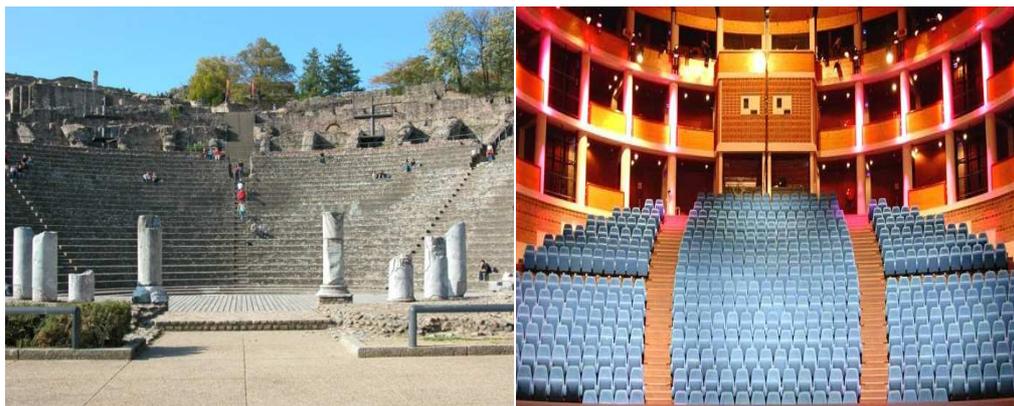
Séance 1 : Le théâtre de l'Antiquité à la Guadeloupe

Dominante : Culture

Durée : 3 heures

Objectif spécifique : Associer le théâtre romain au théâtre guadeloupéen

Prérequis : Reconnaître les différents emplacements d'une scène théâtrale romaine



Descriptif des activités menées par le professeur :

Cette séance prend la forme d'une sortie scolaire à Basse-Terre à l'Artchipel, scène nationale, dans le but d'étudier le théâtre romain et le théâtre antillais avec les latinistes et les élèves de l'option créole mais aussi d'établir un lien entre l'Antiquité et la modernité sur le territoire guadeloupéen lors d'une représentation scénique créole. L'idéal serait d'assister à la représentation d'une pièce de théâtre locale. Les élèves travaillent en binôme – un par option

dans chaque groupe – et doivent remettre une fiche mettant en relief les rapports entre scène et décor romain et décor guadeloupéen.

Préacquis :

- Connaître les spécificités du théâtre romain
- Connaître les spécificités du théâtre guadeloupéen

Compétences

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

1.3 – Dire

1.3.0 – Formuler clairement un propos simple.

Compétence 5 – La culture humaniste

5.1 – Avoir des connaissances et des repères

5.1.3 – Relevant de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

7.3 – Faire preuve d'initiative

7.3.1 – S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.

Séance 2 : Deux figures emblématiques de l'esclavage, Spartacus et Ignace

Durée : 1 heure

Objectif spécifique : Comparer deux esclaves charismatiques, Spartacus et Ignace

Dominante : Culture

Prérequis: Connaître l'histoire de Joseph Ignace

Spartacus (-110 – 71)



Ignace (1729 - 1772)



Descriptif des activités menées par le professeur :

Le pivot de la séance est de relever des similitudes et/ou des différences entre deux esclaves, l'un issu de l'histoire de la Guadeloupe, l'autre associé à la culture antique. L'activité phare de la séance serait d'abord une présentation de Spartacus par le professeur et une d'Ignace par les élèves, à l'oral. En s'appuyant ensuite sur différents documents (textes, représentations), ils peuvent compléter un tableau mettant en regard les deux personnages.

Préacquis : Mettre en relation deux personnages historiques de l'esclavage

Compétences

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

1.1 – Lire

1.1.1 – Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires.

Compétence 5 – La culture humaniste

5.1 – Avoir des connaissances et des repères

5.1.3 – Relever de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

7.3 – Faire preuve d'initiative

7.3.1 – S'intégrer et coopérer dans un projet collectif

Séance 3 : Prépositions universelles ?

Dominante : Langue

Durée : 2 heures

Objectif spécifique : Découvrir la filiation en le latin, le français et le créole dans le système prépositionnel

Prérequis : Connaître des prépositions communes en français et latin (latinistes)

Connaître des prépositions communes en français et créole (créoles)

Descriptif des activités menées par le professeur :

Sous forme de quizz, les élèves sont invités à citer les prépositions latines qu'ils rencontrent dans les textes. Ils les notent au tableau puis inscrivent leurs équivalents en français et en créole. Ensuite, ils disent quel est le sens de la préposition latine et si ce sens demeure en français et en créole. Le but de cet exercice est que les élèves remarquent les relations entre les diverses prépositions à l'instar de la préposition *in* latine. En effet, cette préposition

signifie généralement *dans*, *en*, *sur*, et inclut soit la présence ou l'absence de mouvement selon qu'elle introduise un terme à l'accusatif ou à l'ablatif ; elle évolue graphiquement vers le *en* français qui introduit divers compléments (lieu, temps) ou encore indique différents éléments comme la matière, la manière d'être. Après avoir connu une première évolution du latin en français de *in* à *en*, elle évolue en créole sous la forme *an* où elle signifie *dans*, mais connaît un homophone signifiant *je*. Notons que la nasalisation est commune aux prépositions françaises et créoles. Le professeur peut choisir de prolonger l'exercice en demandant des équivalents dans d'autres langues telles que l'anglais ou l'espagnol.

Préacquis : Mettre en relation des prépositions françaises, latines et créoles.

Compétences

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

1.3 – Dire

1.3.0 – Formuler clairement un propos simple.

1.3.2 – Adapter sa prise de parole à la situation de communication.

Compétence 5 – La culture humaniste

5.1 – Avoir des connaissances et des repères

5.1.3 – Relever de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

7.3 – Faire preuve d'initiative

7.3.1 – S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.

Séance 4 : Le verbe *aimer* au centre de toutes les langues

Dominante : Langue

Durée : 2 heures

Objectif spécifique : Mettre en relation le verbe *aimer* au présent de l'indicatif avec le latin, le français et le créole.

Prérequis :

Connaitre la conjugaison du verbe *aimer* en français

Connaitre la conjugaison du verbe *aimer* dans sa langue d'option

Descriptif des activités menées par le professeur :

Cette séance réunira les latinistes et les élèves de l'option créole autour du verbe *aimer*. Ce verbe du premier groupe est l'un des verbes emblématiques de la conjugaison française, mais aussi de la conjugaison latine car c'est le verbe référence de la 1^{ère} conjugaison des cinq qui possèdent le latin. Il est tout aussi important dans la langue créole.

Cette séance de langue sera l'occasion pour les élèves de travailler en binôme associant un latiniste à un créoliste. Tout d'abord, chaque élève du binôme doit conjuguer le verbe *aimer* en français. Ensuite, chacun des élèves conjuguera le verbe dans la langue qu'il pratique en option. Le but est, après que chacun ait remarqué les différences ainsi que les similitudes de ce verbe entre le latin et le français mais aussi le créole et le français, une mise en commun de ces observations. Ainsi, les élèves voient s'il existe des ressemblances ou, a contrario, des différences entre la conjugaison latine et la conjugaison créole.

Latin	Français	Créole
amo	J'aime	An enmé
amas	Tu aimes	Ou enmé
amat	Il/ Elle/On aime	Y enmé
amamus	Nous aimons	Nou enmé
amatis	Vous aimez	Zot enmé
amant	Ils/Elles aiment	Yo enmé

Préacquis :

Comparer le verbe *aimer* à celui du latin/créole

Mettre en relation le verbe conjugué en latin et en créole

Compétences

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

1.1 – Lire

1.1.2 – Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire.

Compétence 5 – La culture humaniste

5.1 – Avoir des connaissances et des repères

5.1.3 – Relever de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine.

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

7.3 – Faire preuve d'initiative

7.3.1 – S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.

Au fil de ces séances, les latinistes ainsi que les élèves de l'option créole verront que beaucoup de langues ont pu acquérir leurs lettres de noblesse du latin et que le créole n'en est pas exclu. Le professeur de créole ainsi que le professeur de latin auront montré à leurs élèves avec la coopération du professeur de français les liens de parenté entre le créole et le latin afin que les élèves cessent de mettre une barrière entre ces langues qui ont pour point commun le français.

CONCLUSION

Après un long cheminement, de l'école de l'excellence à l'école laïque, publique et égalitaire, le latin s'est finalement imposé comme une discipline à part entière, s'affranchissant ainsi du carcan que lui imposait le système éducatif. Au fil du temps, il s'est décloisonné en établissant des liens entre le monde antique et le monde moderne, mis en valeur par la structure même des programmes officiels de l'Education nationale.

Certes, le latin n'est plus employé à des fins de communication ; il n'est que rarement enseigné comme une langue vivante. Il demeure toutefois vif au regard de la culture européenne dans plusieurs domaines. Qu'il s'agisse d'art, de politique, de science, de religion, de médecine et même de superstition, il a partout laissé un fort héritage. Quant à son empreinte sur la langue que nous employons au quotidien, le français, elle est manifeste et s'étend au-delà des simples terminaisons en *-us* ou en *-um*. Elle imprègne en effet les comparatifs, les jours de la semaine ou encore la conjugaison des verbes ; le mot « conjugaison » étant d'ailleurs en droite ligné dérivé du latin. En somme, la parenté, ou plutôt l'ascendance du latin sur la civilisation qui est la nôtre n'est plus à démontrer.

Aussi, s'intéresser à la question de l'enseignement d'une discipline en ciblant un territoire précis alors même que sa place est remise en question par les plus hautes instances demande de pousser la réflexion un peu plus loin.

La Guadeloupe est effectivement étrangère au latin, du moins en surface. Or, elle fait non seulement partie d'une entité liée à la civilisation latine mais elle est aussi par la même occasion incluse dans un espace aussi bien physique que philosophique, dirons-nous. Son histoire s'est par ailleurs écrite à la fois parallèlement et simultanément à celle du continent. Cette configuration conduit à se demander de quelle façon une langue considérée par beaucoup – parents, élèves, professeurs, politiciens, chefs d'établissements – comme vaine et sans avenir peut encore se maintenir dans des établissements scolaires où les options plus modernes et plus attrayantes se développent.

Ici, seule l'option créole a été traitée puisqu'elle correspond à une langue pratiquée par l'échantillon observé. Il apparaît que les préoccupations qui conduisent à étudier le latin au collège ne sont pas le fait d'un désintérêt pour le créole. En réalité, la question ne se pose pas, qu'il s'agisse des parents ou de leurs enfants. Il est plutôt question de leurs attentes. L'interrogation est alors la suivante : quels aspects du latin séduisent le plus le public ? En fin de compte, le latin véhicule une image, celle de la réussite et de la distinction. Malgré des

efforts pour le rendre accessible au plus grand nombre, il demeure synonyme de réussite d'abord scolaire puis sociale, symbole d'érudition par-dessus tout.

BIBLIOGRAPHIE

Education nationale, (2009), « B. O. Bulletin officiel n °31 du 27 août 2009 ». Programme de langues et cultures de l'Antiquité au collège ».

Manuels

BERTHELIER, COLLOGNAT-BARES, *Latin 5^e, Langue & Culture*, Ed. Magnard, Paris, 2010.

BERTHELIER, COLLOGNAT-BARES, *Latin 4^e, Langue & Culture*, Ed. Magnard, Paris, 2010.

Sites web et documents dans Internet

ANCIAUX F., ALINC., LEHER M. & MONDOR R., (2002), « L'influence de la langue sur la capacité d'imagerie du mouvement ». In : *Staps*, 2(n° 52). Février 2002. pp. 81-94. Repéré à http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=STA_058_0081. Consulté le 15/02/2015

BERNI. G., (2015). « Historique de l'école en France ». Repéré à http://www.gb-provence.com/ecole_historique.htm. Consulté le 20/04/15

CHARTIER A.-M., (2007), « Chronique « histoire de l'enseignement ». André Chervel : l'invention du français comme discipline », *Le français aujourd'hui* 3/2007 (n° 158), p. 99-105. Repéré à www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-3-page-99.htm. Consulté le 25/05/2015

CHARTIER A.-M., (2010), « Chervel (André), *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle* », *Histoire de l'éducation*. Repéré à <http://histoire-education.revues.org/2076>. Consulté le 25/05/2015.

CHERVEL A. (1985), « Sur l'origine de l'enseignement du français dans le secondaire ». In: *Histoire de l'éducation*, n°25, pp. 3-10. Repéré à [/web/revues/home/prescript/article/hedu_0221-6280_1985_num_25_1_1283](http://web/revues/home/prescript/article/hedu_0221-6280_1985_num_25_1_1283). Consulté le 25/05/2015.

COMELLI D. (2013) « F. Waquet. Le latin ou l'empire d'un signe, 16-20^{ème} s. L'évolution de l'humanité, A. Michel, 1998 ». Repéré à http://clio-cr.clionautes.org/le-latin-ou-l-empire-d-un-sign-16-20eme-s.html#.VXXNJs9_Okq. Consulté le 04/05/2015

CONDETTE J.-F., (2011), « Victor Duruy ». Repéré à <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/recueil-2011/institutions-et-vie-politique/victor-duruy>. Consulté le 25/05/2015.

DIGNAT A., (2015), « 10 août 1539 ordonnance de Villers-Cotterêts ». Repéré à http://www.herodote.net/10_aout_1539-evenement-15390810.php. Consulté le 25/05/2015.

GEORGES-DANIEL V., (2010), « Les créoles français : déni, réalité et reconnaissance au sein de la République française », *Langue française* 3/2010 (n° 167), p. 127-140. Repéré à www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-3-page-127.htm. Consulté le 05/05/2015.

GUILLERM F.-X., (2013), « Comme d'autres langues étrangères, le créole cherche encore sa place », *France-Antilles*. Repéré à <http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/education/comme-d-autres-langues-regionales-le-creole-cherche-encore-sa-place-227605.php>. Consulté le 11/01/2015.

LECLERC J., (2013), « Ordonnance de Villers-Cotterêts ». Repéré à http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Edit_Villers-Cotterets.htm. Consulté le 25/05/2015.

LECLERC J., « Les États où le français est langue officielle ou co-officielle ». Repéré à http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_inter_francaisTABLO.htm. Consulté le 05/05/2015.

LOYER B., (2007), « Langue et nation en France », *Hérodote* 3/2007 (n° 126), p. 87-114. Repéré à www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-87.htm. Consulté le 05/05/2015.

PRUDENT L.-F., (1981), « Diglossie et interlecte ». In: *Langages*, 15^e année, n° 61. Mars 81. Bilinguisme et diglossie. pp. 13-38. Repéré à [/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1866](http://web.revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1866). Consulté le 10/03/2015.

SARTRE M. (1999). « De l'empire du latin ». Repéré à http://scholar.lib.vt.edu/Chronicles_Ingest/InterNews_bag/data/InterNews/LeMonde/issues/1999/lm990108-liv.pdf. Consulté le 20/04/15.

SOYEZ F. (2015). Repéré à <http://www.vousnousils.fr/2015/03/17/je-suis-latiniste-la-reforme-du-college-inquiete-les-professeurs-de-langues-anciennes-565190>. Consulté le 21/04/15.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableaux simplifiés

1. Professions et catégories socioprofessionnelles

Agriculteurs	2
Artisans	4
Cadres	8
Professions intermédiaires	9
Employés	17
Ouvriers	3
Inactifs	11

2. Le choix du latin

Elève	49
Parents	20
Administration	6

3. Les motivations

Etre dans une bonne classe	15
Intérêt pour la discipline	10
Notes	33

4. Intérêt pour la discipline

Civilisation	19
Etude de la langue	10
Lexique	11
Mythologie	27

5. Appartenance à une élite

Oui	13
Non	41

6. Poursuite du latin

OUI	15
NON	26
Peut-être	5

7. Pratique du latin par les parents

Oui	25
Non	29

8. Période

Collège	8
Lycée	4
Secondaire	12
Supérieur	3

9. Sentiment par rapport à la pratique du latin

Oui	0
Non	22

10. Regret de la non pratique du latin

Oui	9
Non	20

11. Perception du latin

La garantie d'une bonne classe	18
Les notes	13
Autre	6

12. Préférence linguistique

Latin	37
Créole	11

13. Usage du créole

Oui	42
Non	12

14. Fréquence d'utilisation du créole

Souvent	24
Moyennement	10
Faiblement	8

15. Interlocuteurs

Famille	34
Camarades/amis	38
Professeurs	4

16. Localisation

Maison	38
Interclasse	38
Classe	14
Rue	40

17. Satisfaction séance d'observation

	A	B	Total
Oui	3	8	11
Non	1	2	3

18. Satisfaction séance d'observation 2

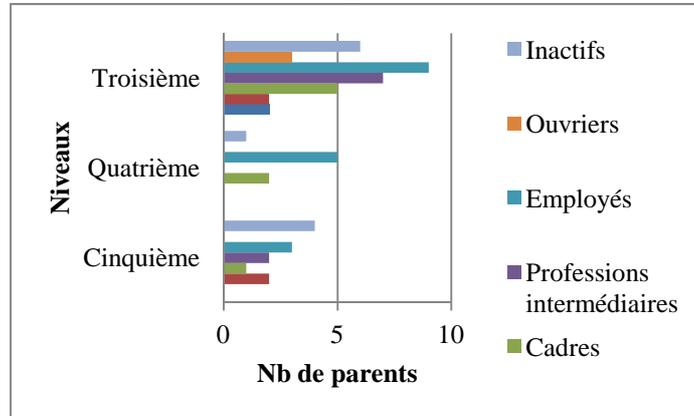
	A	B	Total
Oui	2	7	9
Non	2	2	4

19. Satisfaction séance d'observation 3

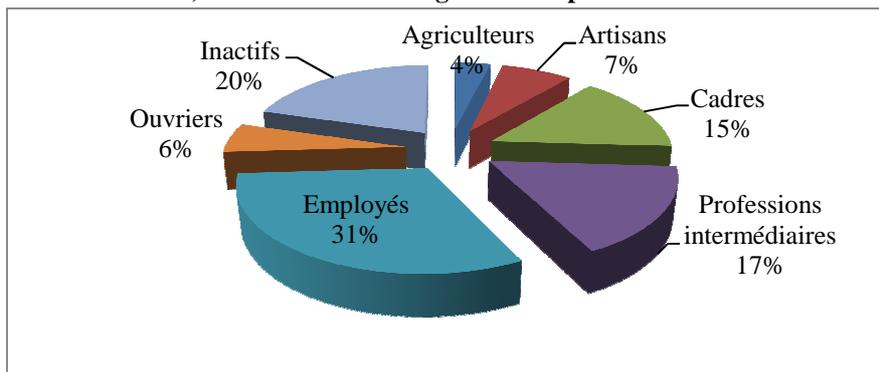
	A	B	Total
Oui	3	3	6
Non	1	1	2

ANNEXE 2 : Graphiques

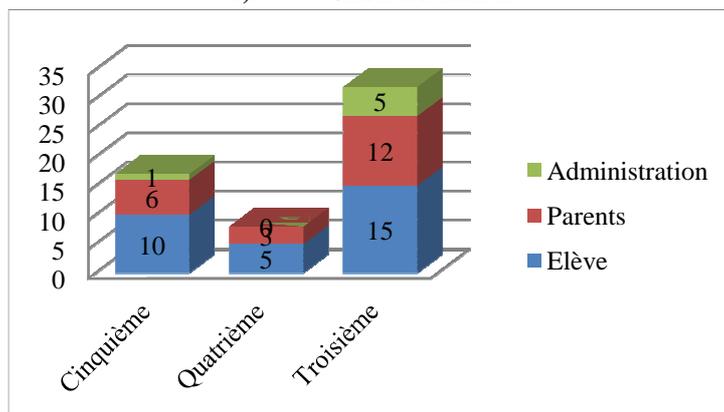
a) Professions et catégories socioprofessionnelles 1



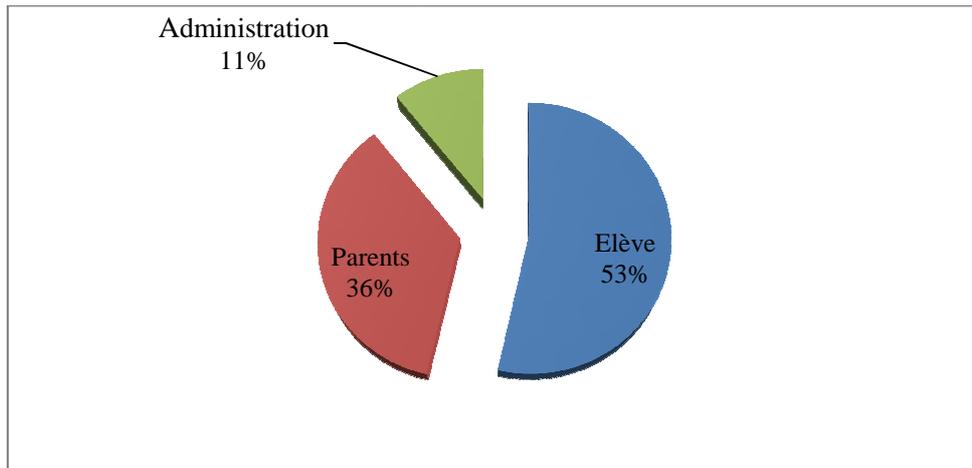
b) Professions et catégories socioprofessionnelles 2



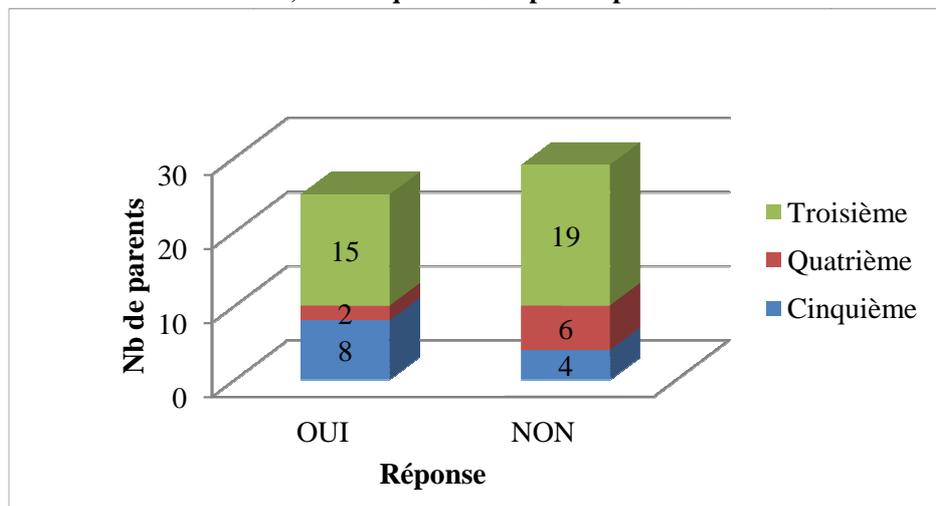
c) Choix du latin 1



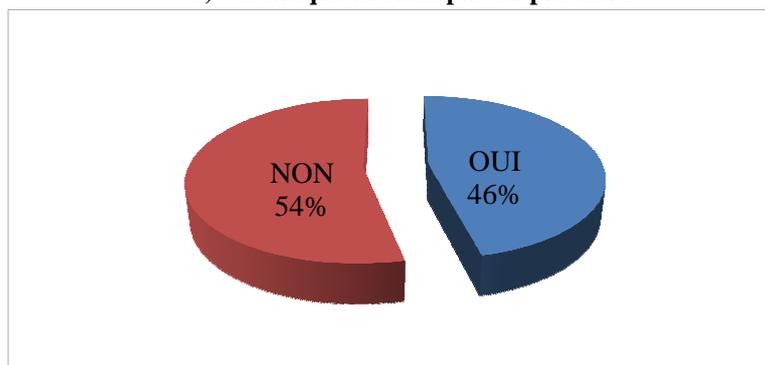
d) Choix du latin 2



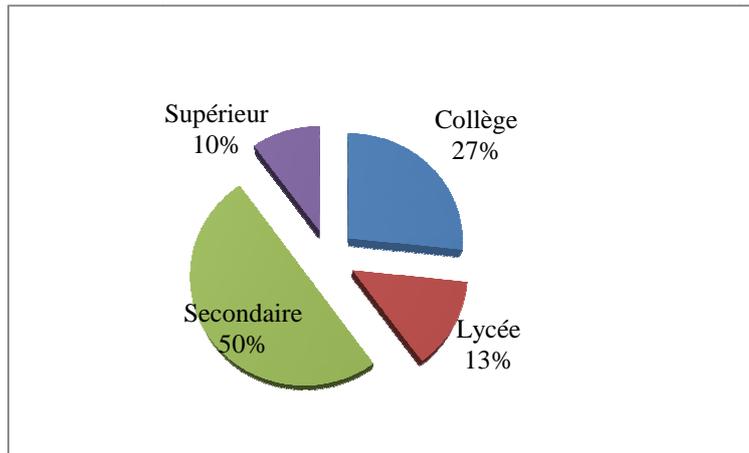
e) Pratique du latin par les parents 1



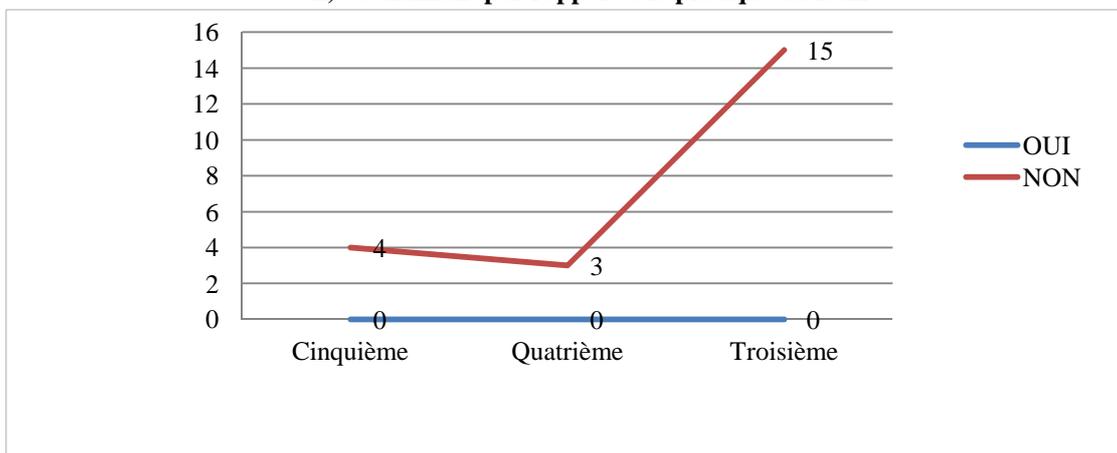
f) Pratique du latin par les parents 2



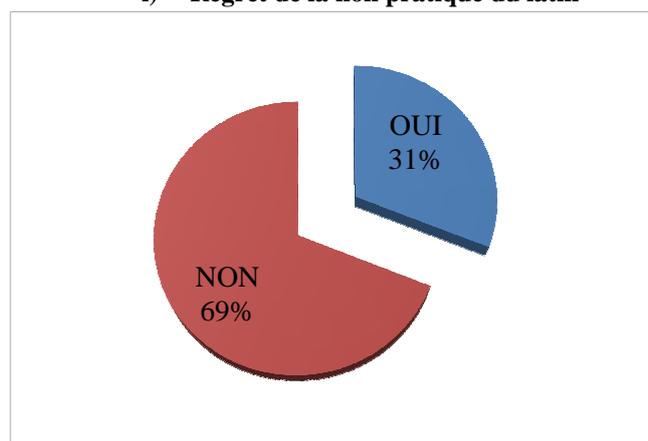
g) Période



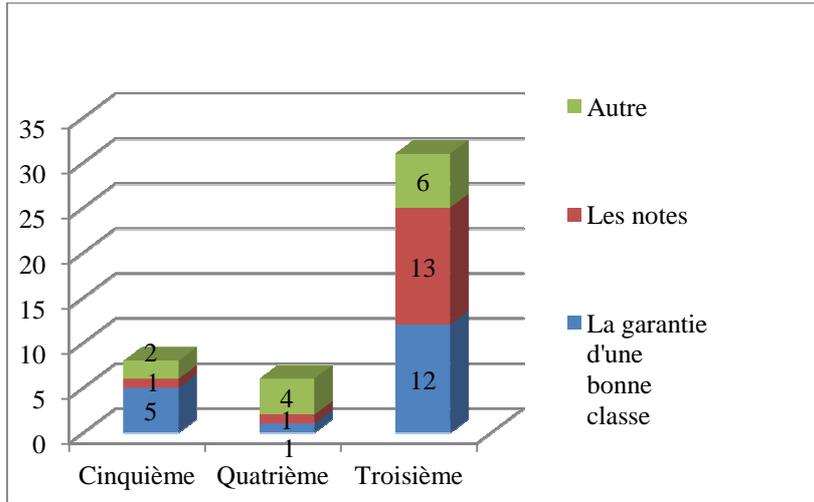
h) Sentiment par rapport à la pratique du latin



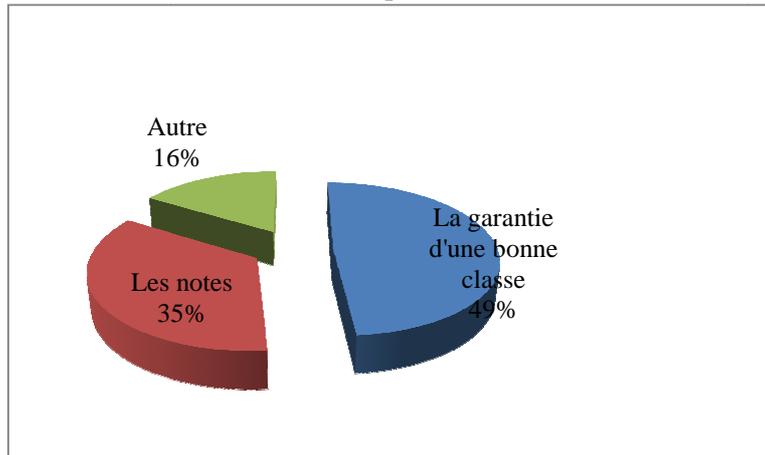
i) Regret de la non pratique du latin



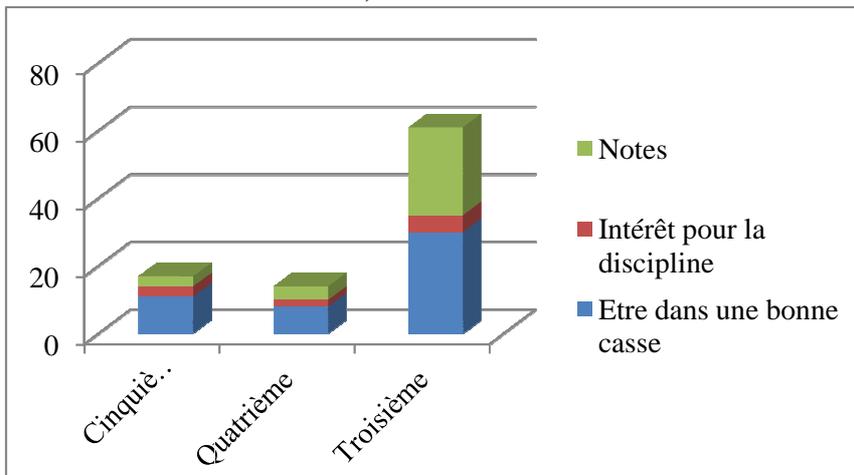
j) Perception du latin 1



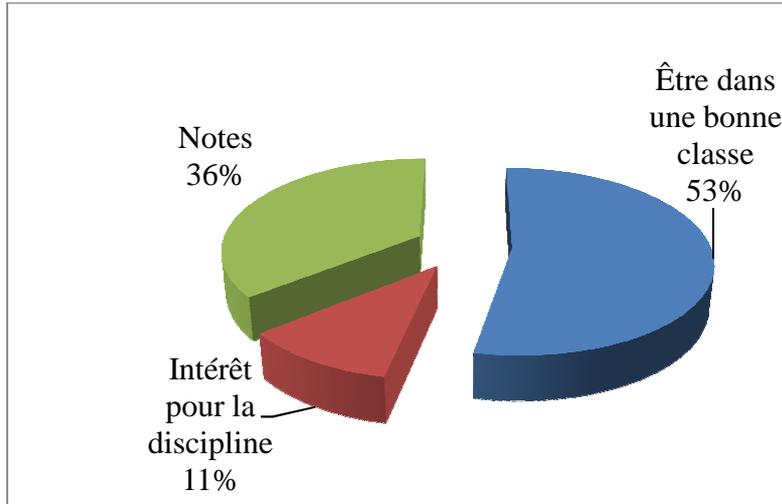
k) Perception du latin 2



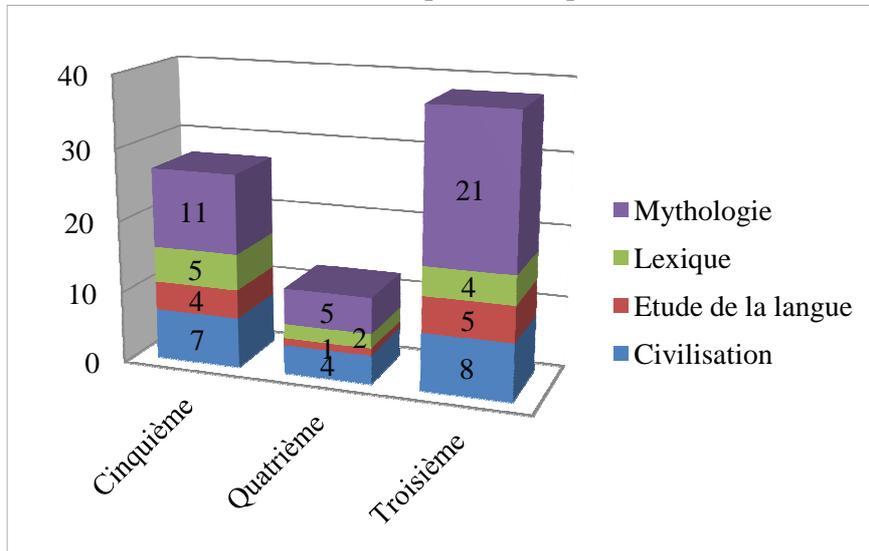
l) Motivations 1



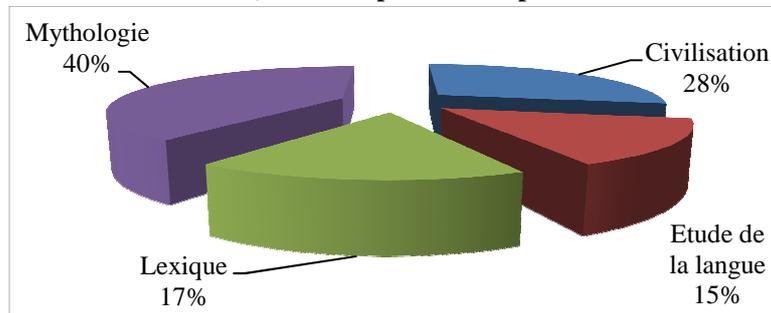
m) Motivations 2



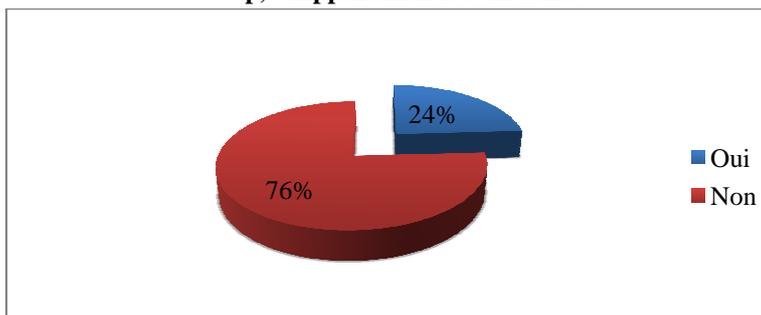
n) Intérêt pour la discipline 1



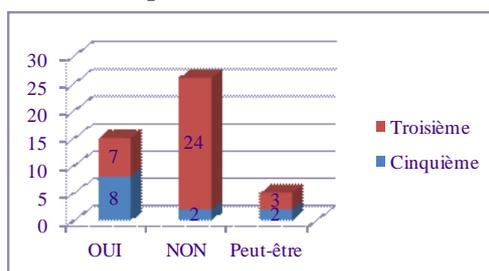
o) Intérêt pour la discipline 2



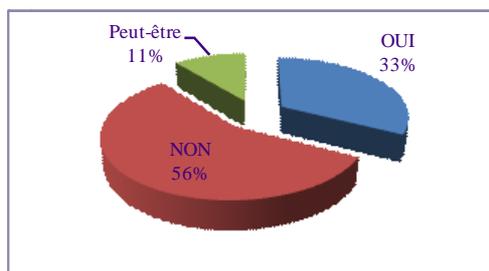
p) Appartenance à une élite



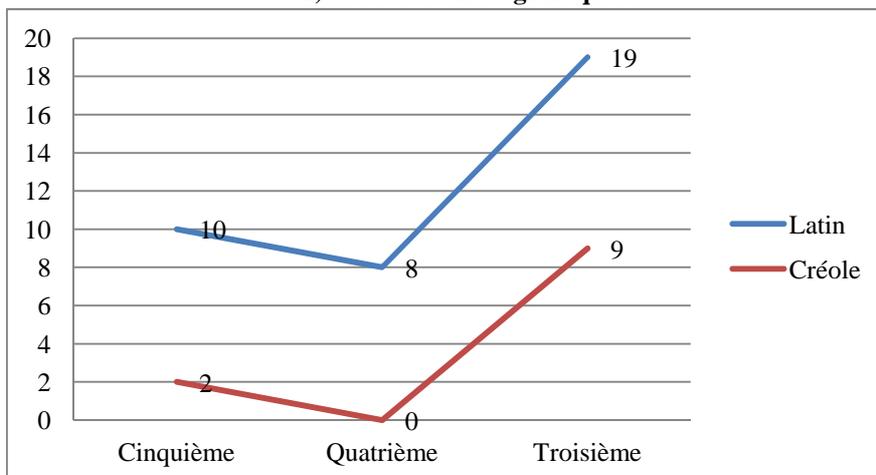
q) Poursuite du latin 1



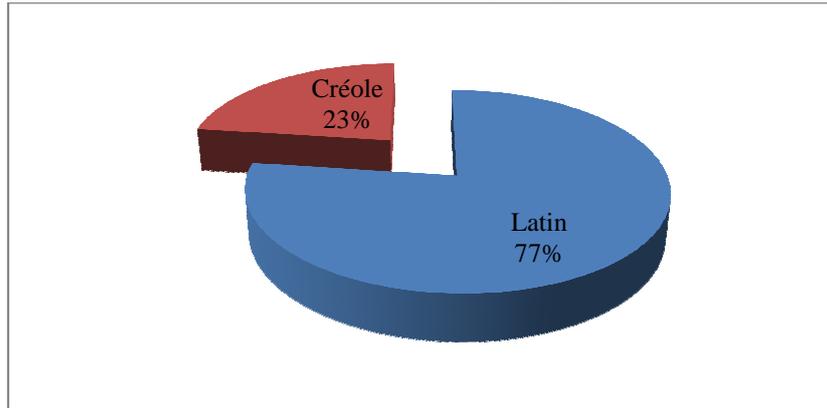
r) Poursuite du latin 2



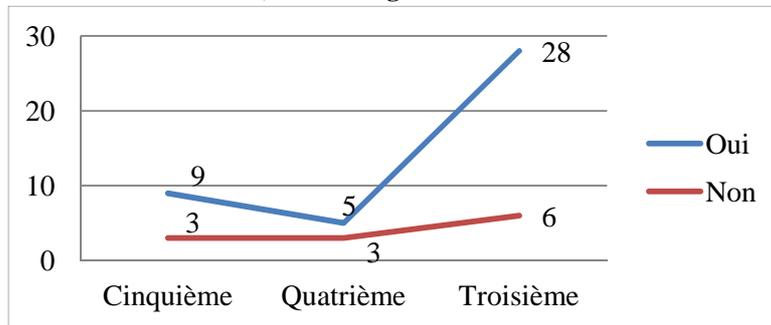
s) Préférence linguistique 1



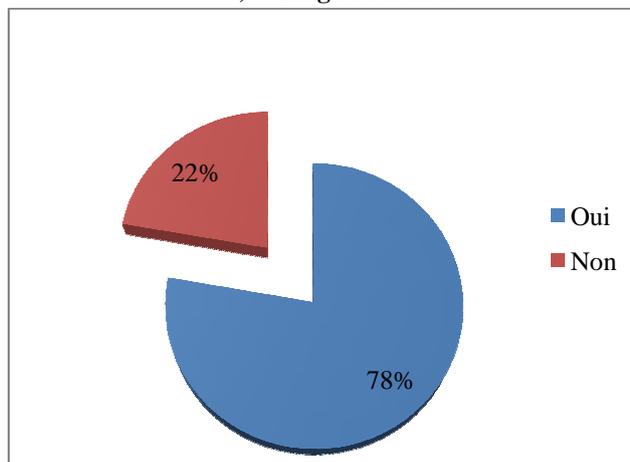
t) **Préférence linguistique 2**



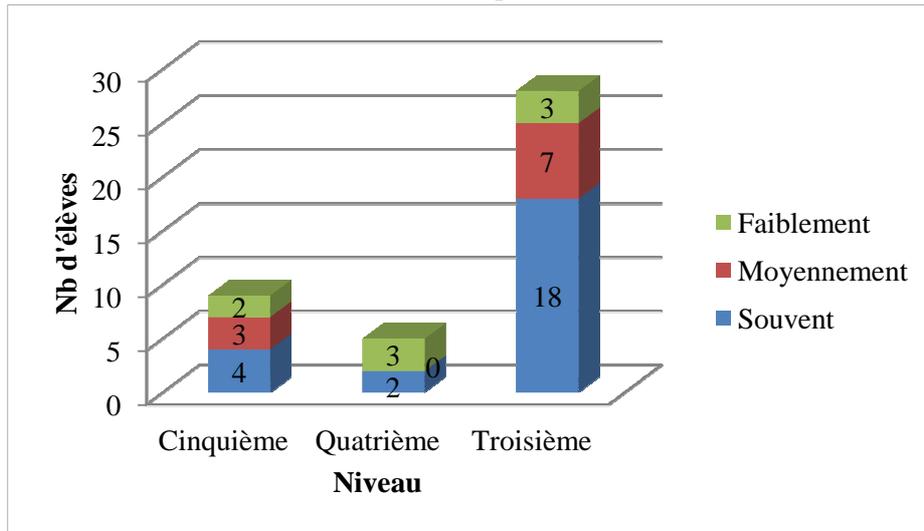
u) **Usage du créole 1**



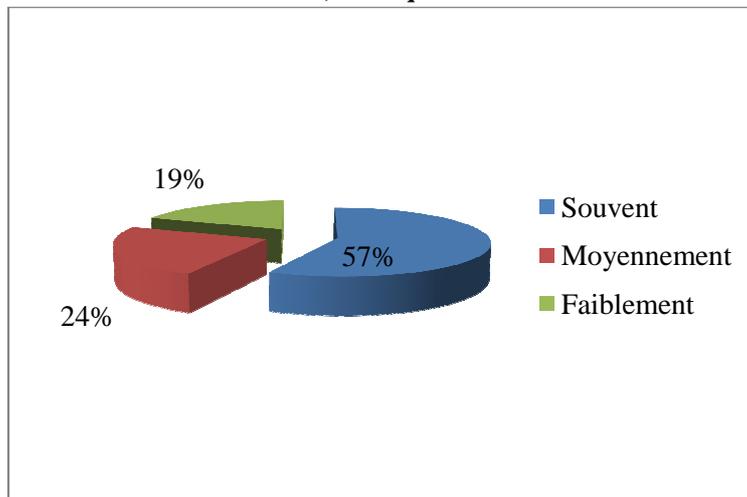
v) **Usage du créole 2**



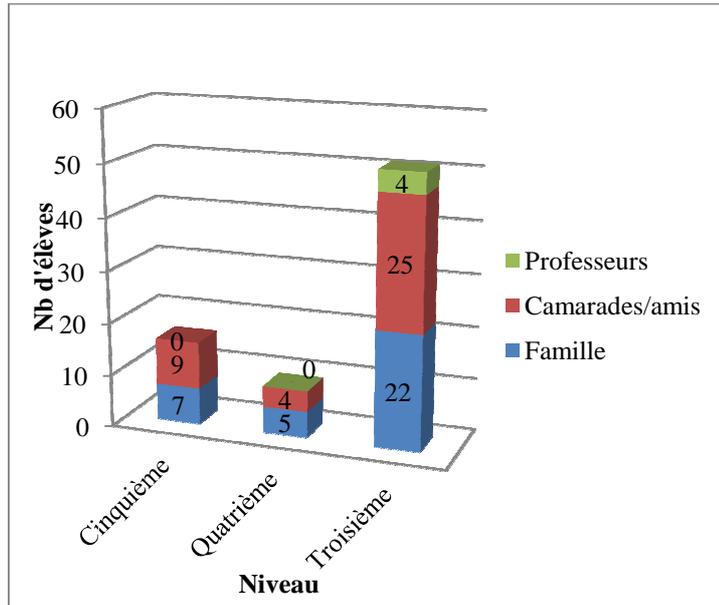
w) **Fréquence 1**



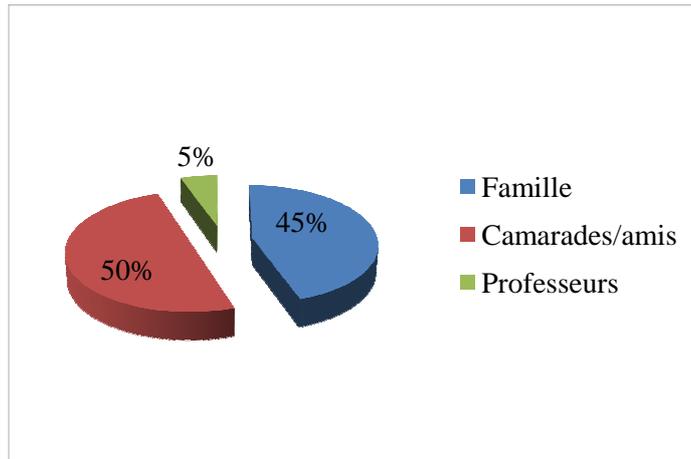
x) **Fréquence 2**



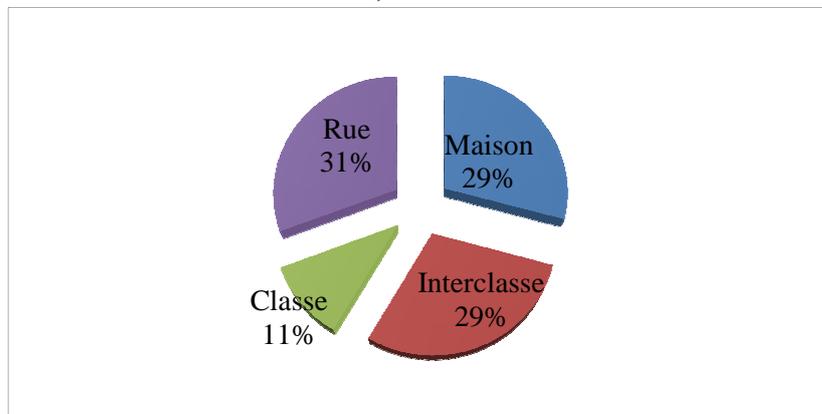
y) Interlocuteurs 1



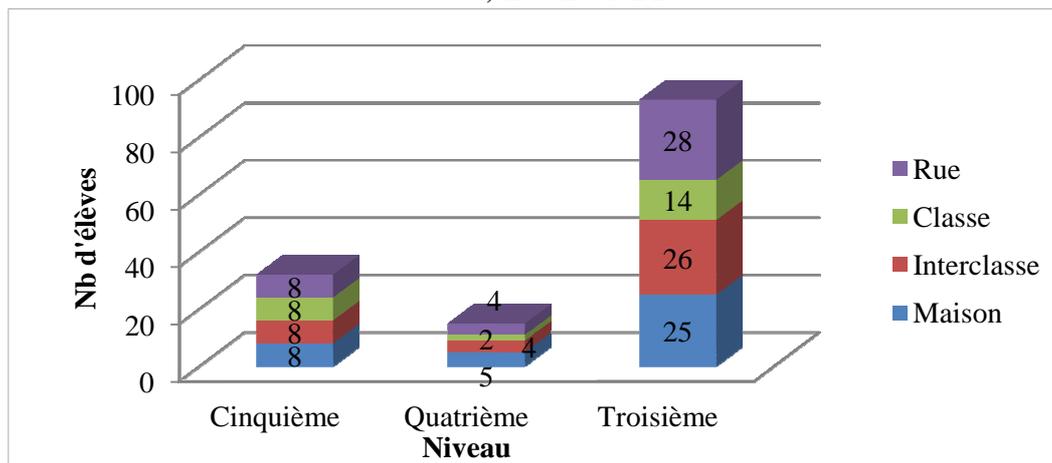
z) Interlocuteurs 2



aa) Localisation



bb) Localisation 2



ANNEXE 3A : Séance d'observation « Le latin, langue morte ? »

Cette séance s'est déroulée les 10 et 17 octobre 2014 pour F. Diaw, le 30 septembre et le 02 octobre 2014 pour A. Luce

Dominante : vocabulaire

Support : photocopiés

Objectif : Découvrir les liens de parenté du latin : ses ascendants et ses descendants.

Prérequis :

- Connaître le terme « latin »
- Reconnaître le radical d'un mot français

Préacquis :

- Expliquer le terme latin
- Proposer des termes français à partir des mots latins

Durée : 2H

Activités :

Collectif

1) Phase introductive :

a) Qu'est-ce que le latin ?

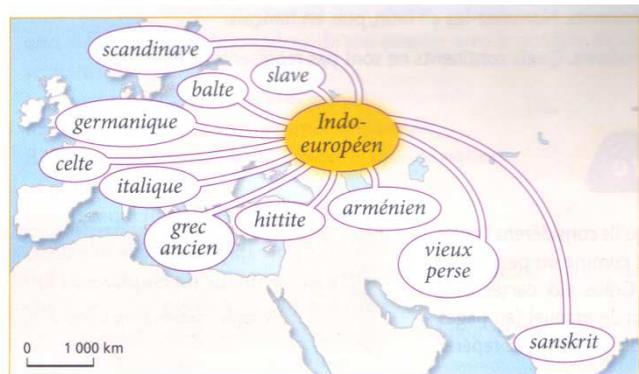
=> Chaque élève proposera sa réponse au tableau et le professeur entourera toutes les bonnes réponses.

2) Cours pour présenter aux élèves l'origine du latin :

D'où vient le latin ?

De nombreuses similitudes entre les langues de la plupart des pays d'Europe et certaines langues orientales ont conduit les savants à supposer l'existence d'une langue mère que l'on appelle indo-européen. Elle aurait légué à « ses filles » des caractéristiques communes comme les bases de formations des mots mais aussi le système de déclinaison. Le latin est l'une des branches de cet arbre indo-européen. Des tribus indo-européennes venues d'Europe centrale au II^e millénaire avant J.-C. auraient apporté leur langue et leurs coutumes dans la péninsule appelée « Italie » au VII^e siècle avant J.-C., divers peuples italiques se rassemblent. Les Latins s'imposent à leurs voisins. Rome sera leur capitale et le latin leur langue.

3) Distribution du support suivant aux élèves



4) Exercice d'observation à partir de la racine indo-européenne du mot français « mère ».

La racine indo-européenne mat-

Mètèr en grec

Mater en latin

Mothar en germanique

Consigne : Que constatez-vous à partir ces mots construits sur la même racine indo-européenne ?

Individuel

5) Exercice d'application, à partir du polycopié suivant remis aux élèves, pour observer leur compréhension à la suite du cours et de l'exercice d'observation :

a) Consigne : Tous ces mots ont la même origine indo-européenne et le même sens : retrouvez-le mot en français

Indo-européen	Latin	Grec ancien	Anglais	Allemand	Italien	Français
*peisk	Piscis,piscis	Ichthus	Fish	fisch	pesce	
*nokt	Nox,noctis	Nux	Night	nacht	notte	
*sohwl	Sol, solis	Helios	Sun	sonne	sole	

b) Consigne : Trouvez un mot ou deux mots issus de la même famille en français.

Poissons :

Nuit :

Soleil :

Compétences du socle commun visées lors de cette séance

Compétence 1- Maîtrise de la langue française	
Lire	1.1.4 – Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés.
Ecrire	1.2.2 – Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.
	1.2.3 – Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.
Dire	1.3.0 – Formuler clairement un propos simple.
	1.3.1 – Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.
Compétence 5- La culture humaniste	
Situer dans le temps, l'espace, les civilisations	5.2.1 – Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.

ANNEXE 3B : Séance d'observation « Le latin, langue morte ? » -Polycopiés élèves

ELEVE A

Séance : Le latin, langue morte ?

Dominante : Vocabulaire

Activités :

- a) Consigne : Tous ces mots ont la même origine indo-européenne et le même sens :
retrouvez-le mot en français

Indo-européen	Latin	Grec ancien	anglais	Allemand	italien	Français
*peisk	Piscis,piscis	ischtus	fish	fisch	pesce	Poisson
*nokt	Nox,noctis	nux	night	nacht	notte	Nuit
*sohwl	Sol, solis	helios	sun	sonne	sole	Soleil

- b) Consigne : Trouvez un mot ou deux mots issus de la même famille des mots français.

Poissons : Pêche, poissonnier, piscine, pisciculture

Nuit : Nocturne, nocturnalès

Soleil : Solarise, solarium, insolation.

Que constatez-vous par rapport aux mots latins ?

Le radical latins reste dans les mots français.

Questionnaire

Avez-vous trouvé cette leçon intéressante ?

Oui

Non

Pourquoi ?

Oui car c'était pas trop ennuyeux.
Non car c'était trop évident et facile.

ELEVE B

Séance : Le latin, langue morte ?

Dominante : Vocabulaire

Activités :

- a) Consigne : Tous ces mots ont la même origine indo-européenne et le même sens :
retrouvez-le mot en français

Indo-européen	Latin	Grec ancien	anglais	Allemand	italien	Français
*peisk	Piscis, piscis	ischtus	fish	fisch	pesce	Poisson
*nokt	Nox, noctis	nux	night	nacht	notte	nuit
*sohwl	Sol, solis	helios	sun	sonne	sole	soleil

- b) Consigne : Trouvez un mot ou deux mots issus de la même famille des mots français.

Poissons : piscine

Nuit : nocturne, soir

Soleil : parasol

Que constatez-vous par rapport aux mots latins ?

Je constate qu'ils ont la même racine car piscis me rappelle piscine, noctis me rappelle nocturne et sol, solis me rappelle solaire.

Questionnaire

Avez-vous trouvé cette leçon intéressante ?

Oui

Non

Pourquoi ?

J'ai trouvé cette leçon intéressante car cela nous permet de connaître l'origine des mots d'aujourd'hui.

ANNEXE 4A: Séance d'observation « Le verbe *esse* au présent de l'indicatif »

Cette séance s'est déroulée le 18 novembre 2014 pour F. DIAW et le 26 mars pour A. Luce

Dominante : langue

Support : photocopiés

Objectifs :

- Découvrir le verbe *esse* au présent de l'indicatif latin
- Comparer le verbe *esse* latin et le verbe *être* français

Prérequis : Connaître le verbe *être*

Préacquis :

- Connaître le verbe *esse* au présent de l'indicatif
- Comparer le verbe *être* et le verbe *esse*

Durée : 1H

Activités :

Collectif

1) Introduction

Conjuguer le verbe *être* au présent de l'indicatif

Chaque élève va au tableau pour écrire une forme

2) Le professeur présente à côté de la conjugaison française du verbe *être*, le verbe *esse* latin

Français	Latin
Je	Sum
Tu	Es
Il / Elle/ On	Est
Nous	Sumus
Vous	Estis
Ils/ Elles	Sunt

3) Quels sont les différences et les ressemblances entre le verbe *esse* latin et *être* français ?

4) Qu'en déduisez-vous ?

5) Le professeur indique aux élèves que *sum* signifie « j'existe, je suis (dans un lieu, dans une situation, dans un état) ». De plus, il leur sera précisé que le verbe *esse* est construit le plus souvent avec un attribut du sujet (nom ou adjectif).

6) Exercice d'application n°5 p.19 (extrait du manuel Magnard 5^e éd. 2010).

- a. Associez chaque phrase latine à sa traduction.
 b. Complétez la traduction avec les formes verbales manquantes.

1 . Advenae, salvete, qui estis ? 2. Sum militum Trojanorum dux. 3. Advena, salve, qui es ? 4. Duae statuae sunt Penates. 5. Nunc italia Aeneae patria est. 6. Milites Trojant sumus.

a.Etranger, salut, qui..... ? b.....des soldats troyens. c. Les Pénates..... deux statues. d. Etrangers, salut, qui ? e. Maintenant, l'Italie.....la patrie d'Enée. f.le chef des soldats troyens.

Compétences du socle commun visées lors de cette séance

Compétence 1- Maîtrise de la langue française	
Lire	1.1.4 – Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés.
Ecrire	1.2.1 – Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire
	1.2.2 – Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.
	1.2.3 – Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.
Dire	1.3.0 – Formuler clairement un propos simple.
	1.3.1 – Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.
Compétence 5- La culture humaniste	
Situer dans le temps, l'espace, les civilisations	5.2.1 – Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.

ANNEXE 4B : Polycopiés élèves de la séance

ELEVE A

Séance : Le verbe esse au présent de l'indicatif

Dominante : Langue

Activités :

1) Complétez le tableau suivant :

- a) Conjuguer le verbe être au présent de l'indicatif
 b) Complétez la conjugaison latine du verbe être à partir de la présentation faite au tableau par le professeur

Français	Latin
Je ^{est} suis	Sum
Tu es	Es
Il / Elle / On est	Est
Nous sommes	Summus
Vous êtes	Estis
Ils / Elles sont	Sunt

- c) Quels sont les différences et les ressemblances entre le verbe être latin et le verbe être français au présent de l'indicatif ?

(G) et un (i)

Les différences sont qu'entre la 1^{ère} et 6^{ème} personne il y a un (G) à la place du (i). Les ressemblances sont la 2^{ème} et 3^{ème} personnes ne change pas. et pour la 5^{ème} personne il y a un-

- d) Qu'en déduisez-vous ?

J'en déduis que la langue française est issue du latin.

Ce qu'il faut savoir :
 Sum signifie j'existe, je suis (dans un lieu, dans une situation, dans un état). Le verbe être est construit le plus souvent avec un attribut du sujet (nom ou adjectif)

2) Exercice d'application n°5 p.19 (extrait du manuel Magnard 5^{ème} éd. 2010)

- a) Associez chaque phrase latine à sa traduction.
 b) Complétez la traduction avec les formes verbales manquantes.

1. Advena, salvete, qui estis ? 2. Sum militum Trojanorum dux. 3. Advena, salve, qui es ? 4. Duae statucae sunt Penates. 5. Nunc italia Aeneae patria est. 6. Milites Trojant sumus.

a. Etranger, salut, qui êtes-vous ? b. Je suis le chef des soldats troyens. c. Les Pénates... sont... deux statues. d. Etrangers, salut, qui es-tu ? e. Maintenant, l'Italie est... la patrie d'Enée. f. Je suis... le chef des soldats troyens.

- a)
 -1 = a
 -2 = b
 -3 = d
 -4 = c
 -5 = e
 -6 = f

- b) Avez-vous trouvé cette séance intéressante ?

Oui
 Non

Pourquoi ?

Car cela m'a permis d'apprendre le verbe être en latin.

ELEVE B

Séance : Le verbe *esse* au présent de l'indicatif

Dominante : Langue

Activités :

1) **Complétez le tableau suivant :**

- a) Conjuguez le verbe être au présent de l'indicatif
b) Complétez la conjugaison latine du verbe être à partir de la présentation faite au tableau par le professeur

Français	Latin
Je suis	Sum
Tu es	Es
Il / Elle / On <i>est</i>	Est
Nous <i>sommes</i>	Summus
Vous <i>êtes</i>	Estis
Ils / Elles <i>sont</i>	Sunt

- c) Quels sont les différences et les ressemblances entre le verbe être latin et le verbe être français au présent de l'indicatif ?

Res: Les 1^{er} et 3^e pers. du sing. (français et latin) sont pareilles.

Diff: Les 2^e et 3^e pers. du pluriel (français et latin) sont différentes de u. sient e. ou e, le s. sient un 1, le i sient e.

- d) Qu'en déduisez-vous ?

On en déduit que la conjugaison française est presque la même car elle vient d du latin.

Ce qu'il faut savoir :

Sum signifie j'existe, je suis (dans un lieu, dans une situation, dans un état). Le verbe être est construit le plus souvent avec un attribut du sujet (nom ou adjectif)

2) Exercice d'application n°5 p.19 (extrait du manuel Magnard 5^{ème} éd. 2010)

- a) Associez chaque phrase latine à sa traduction.
b) Complétez la traduction avec les formes verbales manquantes.

1. Advena, salve, qui estis ? 2. Sum militum Trojanorum dux. 3. Advena, salve, qui es ? 4. Duae statuae sunt Penates. 5. Nunc italia Aeneae patria est. 6. Milites Trojant sumus.

a. Etranger, salut, qui... *est-tu* ? b. Nous... *sommes* les soldats troyens. c. Les Pénates... *sont*... deux statues. d. Etrangers, salut, qui... *êtes-vous*... ? e. Maintenant, l'Italie... *est*... la patrie d'Énée. f. Je... *suis*... le chef des soldats troyens.

1f
2b
3a
4c
5e
6d

3) Avez-vous trouvé cette séance intéressante ?

Oui

Non

Pourquoi ?

Parce que je n'aime pas la conjugaison

ANNEXE 5A: Séance d'observation « Les élections républicaines »

Cette séance s'est déroulée le 16 décembre pour F. Diaw, les 02 et 06 octobre pour A. Luce

Dominantes : culture/TICE

Support : manuel

Objectifs :

- Connaître le système politique romain
- Comparer le système politique romain et français

Prérequis :

- Connaître des fonctions du système politique romain
- Connaître des fonctions du système politique français
- Savoir faire des recherches par rapport à un sujet donné

Préacquis :

- Connaître et comparer les systèmes politiques romain et français
- Faire des recherches par rapport à un sujet donné

Lieu : salle informatique

Durée : 2H

Activités :

Collectif

1) Introduction sur les élections romaines

Le professeur dicte aux élèves le texte suivant :

« Les Romains doivent élire chaque année des *magistratus* (magistrats), fonctionnaires dotés de la *potestas* (du verbe *possum*, pouvoir), pouvoir d'agir au nom de l'Etat. Pour être éligible un citoyen romain doit avoir un âge minimum (A M) et une fortune d'au moins 400 000 sesterces (plus de quatre cents fois ce que gagne un ouvrier en un an au I^{er} siècle avant

J.-C.). S'il est élu, il s'engage dans le *cursum honorum* (carrière des honneurs) qui consiste à gravir les étapes dans l'ordre. »

2) Distribution du polycopié « Organisation du système politique romain »

Complétez le tableau en ajoutant le type de fonctionnaire romain selon les caractéristiques : *consul, praetor, aedilis, questor, tribunus plebis, censor*.

Vous chercherez la traduction de chaque nom de fonctionnaire dans le dictionnaire GAFFIOT latin-français.

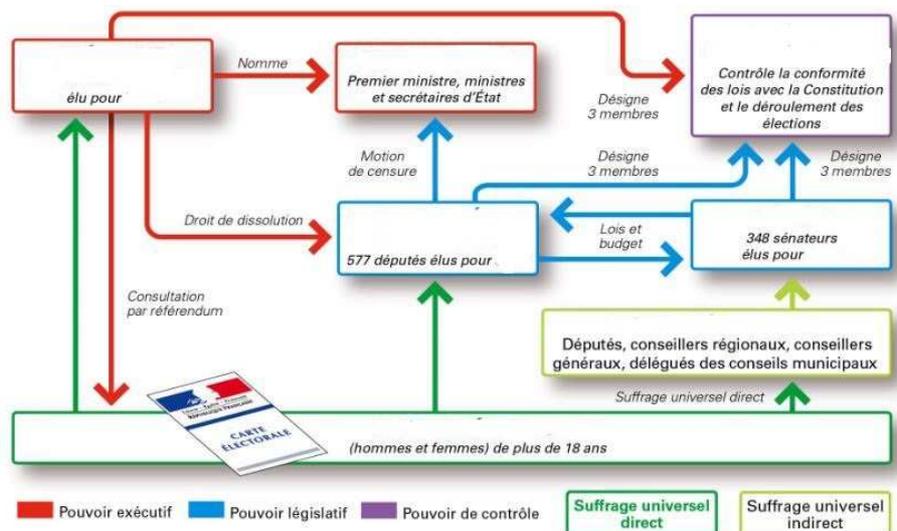
↑	<ul style="list-style-type: none"> • 2 postes d'un an (AM 43 ans) • Premier magistrat de l'État, il préside le Sénat, les comices, fait exécuter leurs décisions, lève et commande les armées.
↑	<ul style="list-style-type: none"> • 2 postes d'un an (AM 40 ans) • Il est chargé de la justice.
↑	<ul style="list-style-type: none"> • 4 postes d'un an (AM 36 ans) • Il est chargé de la police, de la voirie et de l'approvisionnement de la ville.
↑	<ul style="list-style-type: none"> • 20 postes d'un an (AM 30 ans) • Il est chargé des finances publiques.

En dehors du *cursum honorum*, il existe encore deux catégories de magistrats élus par les comices.

- 2 à l'origine (p. 24), puis 10 postes d'un an
- Obligatoirement plébéien, il défend les intérêts de la plèbe, a le droit de veto sur toutes les décisions des magistrats.

- 2 postes de dix-huit mois
- élections tous les cinq ans parmi les anciens consuls (*consulares*)
- Il est chargé d'organiser le cens, de recruter les sénateurs et de surveiller les mœurs.

3) Sur le modèle romain, compléter « l'organisation du système politique français »



4) Quelles ressemblances et différences voyez-vous entre la République romaine et la française ?

Ressemblances	Différences

Compétences du socle commun visées lors de cette séance

Compétence 1- Maîtrise de la langue française	
Ecrire	1.2.2 – Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données.
	1.2.3 – Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte.
Dire	1.3.0 – Formuler clairement un propos simple.
	1.3.1 – Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.
Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l’information et de la communication (B2i)	
S’approprier un environnement informatique de travail	4.1.2 – Utiliser les logiciels et les services à disposition
S’informer, se documenter	4.4.1 – Identifier, trier et évaluer des ressources.
Compétence 5- La culture humaniste	
Avoir des connaissances et des repères	5.1.4 – Relever de la culture civique : droits de l’Homme ; formes d’organisation politique, économique et sociale dans l’Union européenne ; place et rôle de l’État en France ; mondialisation ; développement durable.
Situer dans le temps, l’espace, les civilisations	5.2.1 – Identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions.

ANNEXE 5B: Polycopié élèves de la séance

ELEVE A

Séance : Les élections républicaines à Rome

Dominante : Culture

Activités :

1) Distribution du polycopié « Organisation du système politique romain »

Complétez le tableau en ajoutant le type de fonctionnaire romain selon les caractéristiques : *consul, praetor, aedilis, questor, tribunus plebis, censor*

Vous cherchez la traduction de chaque fonctionnaire dans le dictionnaire GAFFIOT latin-français que vous indiquerez entre parenthèses.

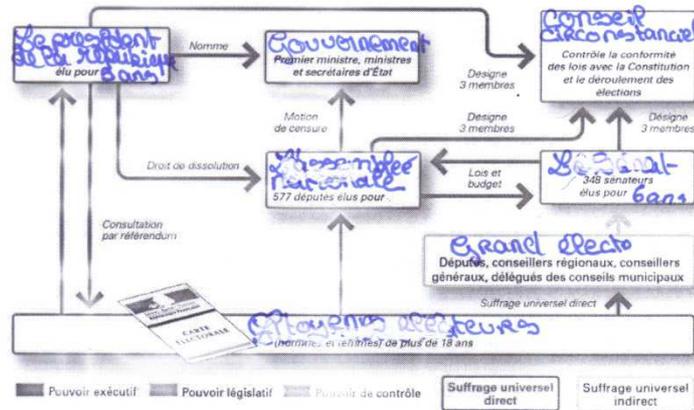
consul	<ul style="list-style-type: none">• 2 postes d'un an (AM 43 ans)• Premier magistrat de l'État, il préside le Sénat, les comices, fait exécuter leurs décisions, lève et commande les armées.
Praetor	<ul style="list-style-type: none">• 2 postes d'un an (AM 40 ans)• Il est chargé de la justice.
aedilis	<ul style="list-style-type: none">• 4 postes d'un an (AM 36 ans)• Il est chargé de la police, de la voirie et de l'approvisionnement de la ville.
Questor	<ul style="list-style-type: none">• 20 postes d'un an (AM 30 ans)• Il est chargé des finances publiques.

En dehors du cursus honorum, il existe encore deux catégories de magistrats élus par les comices.

tribunus plebis	<ul style="list-style-type: none">• 2 à l'origine (p. 24), puis 10 postes d'un an• Obligatoirement plébéien, il défend les intérêts de la plèbe, a le droit de veto sur toutes les décisions des magistrats.
-----------------	---

censor	<ul style="list-style-type: none">• 2 postes de dix-huit mois• élections tous les cinq ans parmi les anciens consuls (consulares)• Il est chargé d'organiser le cens, de recruter les sénateurs et de surveiller les mœurs.
--------	---

2) Sur le modèle romain, compléter « l'organisation du système politique français » : Citoyens électeurs, le Président de la république, Grands électeurs, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, le Sénat, 5 ans, 5 ans, 6 ans.



3) Quelles ressemblances et différences voyez-vous avec la République romaine et celle française ?

Ressemblances	Différences
Il y a aucune ressemblance.	

4) Avez-vous trouvé cette leçon intéressante ?

- Oui
 Non

Pourquoi ?

parce que les textes des élites de votes ne m'intéressent pas trop.

ELEVE B

Séance : Les élections républicaines

Dominante : Culture

Activités :

1) Distribution du polycopié « Organisation du système politique romain »

Complétez le tableau en ajoutant le type de fonctionnaire romain selon les caractéristiques : *consul, praetor, aedilis, questor, tribunus plebis, censor*

Vous cherchez la traduction de chaque fonctionnaire dans le dictionnaire GAFFIOT latin-français que vous indiquerez entre parenthèses.

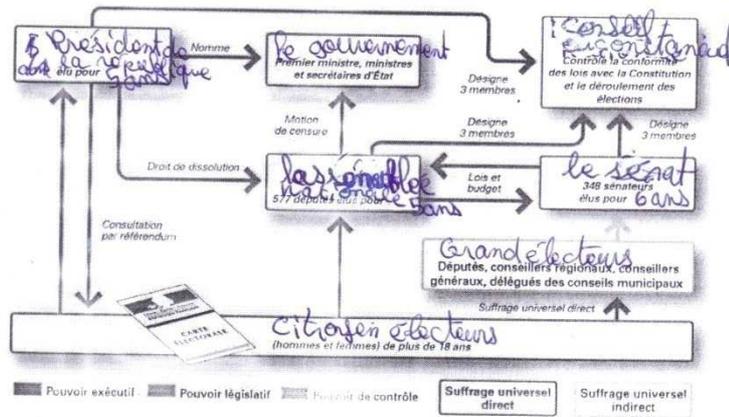
↑ Consul (consul)	<ul style="list-style-type: none">• 2 postes d'un an (AM 43 ans)• Premier magistrat de l'État, il préside le Sénat, les comices, fait exécuter leurs décisions, lève et commande les armées.
↑ praetor (prætor)	<ul style="list-style-type: none">• 2 postes d'un an (AM 40 ans)• Il est chargé de la justice.
↑ aedilis (ædile)	<ul style="list-style-type: none">• 4 postes d'un an (AM 36 ans)• Il est chargé de la police, de la voirie et de l'approvisionnement de la ville.
↑ Questor (questor)	<ul style="list-style-type: none">• 20 postes d'un an (AM 30 ans)• Il est chargé des finances publiques.

En dehors du cursus honorum, il existe encore deux catégories de magistrats élus par les comices.

↑ tribunus plebis (tribun de la plèbe)	<ul style="list-style-type: none">• 2 à l'origine (p. 24), puis 10 postes d'un an• Obligatoirement plébéien, il défend les intérêts de la plèbe, a le droit de veto sur toutes les décisions des magistrats.
---	---

↑ censor (censeur)	<ul style="list-style-type: none">• 2 postes de dix-huit mois• élections tous les cinq ans parmi les anciens consuls (consulaires)• Il est chargé d'organiser le cens, de recruter les sénateurs et de surveiller les mœurs.
-----------------------	--

2) Sur le modèle romain, compléter « l'organisation du système politique français » : Citoyens électeurs, le Président de la république, Grands électeurs, le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, le Sénat, 5 ans, 5 ans, 6 ans.



3) Quelles ressemblances et différences voyez-vous avec la République romaine et celle française ?

Ressemblances	Différences
	<p>Il n'y a pas de président à Rome Il n'y a pas d'édile en France Il n'y a pas de préteur en France Il n'y a pas de questeur Il n'y a pas de censeur</p>

4) Avez-vous trouvé cette leçon intéressante ?

- Oui
 Non

Pourquoi ?

Cela m'a permis de revoir l'organisation du système politique français, surtout qu'en ce moment en histoire nous étudions la justice.

ANNEXE 6: Séquence « La fondation de Rome : une ville, une langue, un peuple » [proposée
par DIAW F.]

Niveau : 5^{ème}

Objectif général:

- Découvrir Rome : sa langue et son peuple.

Séances / Dates	Dominantes	Objectifs spécifiques / supports	Evaluations	S3C
1.	Vocabulaire	Support : <u>Polycopiés</u> O.S : Découvrir les liens de parenté entre le latin et ses descendants (Phase d'introduction sur le latin et ses ascendants, mise en relation d'un mot latin et de sa racine indo-européenne, mise en relation des mots français et des mots latins) Synthèse construite avec les élèves sur la formation des mots français à partir du latin		C1.1.1 C1-1.2 C1-1.4 C1-2.1 C1-2.2 C1-2.3 C1-2.4
2.	Langue / Histoire	Support : La carte de Rome O.S : Dresser la carte d'identité de Rome (Faire la carte d'identité de Rome avec l'image de la carte de Rome, le nom français/latin de Rome, de ses habitants et du pays d'origine, la date de la fondation)		C1-3.1 C1-3.4 C4-1.1 C4-1.3 C4-3.1
3.	Langue	La carte d'identité de Rome tableau de mots d'origines différentes que les élèves complètent Trouver à partir de ces mots, un ou deux mots français construits, à partir du radical latin	<u>Evaluation formative</u>	C4-4.1 C4-4.3 C5-1.3 C5-2.1
4.	Oral	Support : <u>Florus, Abrégé de l'histoire romaine « Le peuple Romain »</u> O.S : Lire un texte latin Les élèves appliquent la prononciation		C5-2.3 C5-4.1 C5-4.5

		latine		C6-2.1
5.	Civilisation/ Langue	<u>Support</u> : Florus, <u>Abrégé de l’histoire romaine « Le peuple Romain »</u> O.S : Découvrir les spécificités du peuple romain (Le nom du premier roi romain, la spécificité du peuple ; trouvez des mots français issus des mots latins ciblés, trouver les mots latins sous différentes formes en latin dans le texte)		C7-2.1 C7-2.2 C7-3.2
6.	Langue	<u>Support</u> : Florus, <u>Abrégé de l’histoire romaine « Le peuple Romain »</u> O.S : Lire un texte latin Les élèves appliquent la prononciation latine ;	<u>Evaluation</u> <u>Sommative</u>	

ANNEXE 7 : Séquence « Légendes de fondation Romaine : Enée et Romulus» [proposée par DIAW F.]

Niveau : 5^{ème}

Objectif général:

- Découvrir les héros qui ont marqué l’histoire de la fondation de Rome.

Séances / Dates	Dominantes	Objectifs spécifiques / supports	Evaluations	S3C
1.	Vocabulaire	<u>Support</u> : <i>L’Enéide</i> , Virgile (version latine, française, italienne) O.S : Découvrir une légende de fondation : Enée Lecture du support		C1.1.1 C1-1.2 C1-1.4
2.	Histoire	<u>Support</u> : Fredericco Barroci, <i>La fuite d’Enée</i> O.S : Découvrir une légende de fondation : Enée Analyser l’image		C1-2.1 C1-2.2 C1-2.3 C1-2.4

	des Arts			
3.	Lexique	<p>O.S : Comprendre d'où vient le terme généalogie : base indo-européenne : gen</p> <p>Citer termes issus de cette base</p> <p>Définir <i>genus</i> qui est à l'origine de généalogie</p> <p>Etablir l'arbre généalogique d'Enée</p>	Evaluation formative	<p>C1-3.1</p> <p>C1-3.4</p> <p>C4-1.1</p> <p>C4-1.3</p> <p>C4-3.1</p> <p>C4-4.1</p> <p>C4-4.3</p>
4.	Langue	<p><u>Support</u> : Manuel de Latin, Magnard 5^{ème}</p> <p>O.S : Connaître le fonctionnement des mots latins</p> <p>Les élèves apprennent les cas et les fonctions en latin.</p> <p>+ Exercices d'application</p>		<p>C5-1.3</p> <p>C5-2.1</p> <p>C5-2.3</p> <p>C5-4.1</p> <p>C5-4.5</p>
5.	Oral / TICE	<p><u>Support</u> :Ordinateur</p> <p>O.S : Découvrir des légendes de fondations romaines : Romulus et Remus</p> <p>Activités :</p> <p>Les élèves par groupe de deux présentent un exposé soit sur Romulus soit sur Remus</p>	Evaluation Formative : Présentation de l'exposé avec un support numérique	<p>C6-2.1</p>
6.	Lecture	<p><u>Support</u> : Aurelius Victor</p> <p>O.S : Découvrir des légendes de fondations romaines : Romulus et Remus</p> <p>Etablir des correspondances avec les exposés</p> <p>Comprendre l'origine des frères jumeaux et les différentes versions</p>		<p>C7-2.1</p> <p>C7-2.2</p> <p>C7-3.2</p>
7.	Lexique	<p><u>O.S : Etablir l'arbre généalogique de Romulus</u></p> <p>A partir du support de la séance présente, les élèves doivent établir l'arbre généalogique de romulus.</p>		
8.	Langue	<p><u>Support</u> : Polycopié</p> <p><u>O.S :Découvrir le verbe esse au présent de l'indicatif latin</u></p> <p><u>Comparer le verbe esse latin et le verbe être français</u></p> <p>Conjuguer le verbe être en français, découvrir le verbe esse en latin, comparer les deux verbes, exercices d'application</p>		

9.	Civilisation/ Langue/ Lexique	Support : Polycopié	<u>Evaluation Sommativ</u>	

ANNEXE 8 : Séquence « La res publica roma » [proposée par DIAW F.]

Niveau : 4^{ème}

Objectif général : Découvrir les valeurs et le fonctionnement de la République

Séances / Dates	Dominantes	Objectifs spécifiques / supports	Evaluations	S3C
1.	Civilisation	<u>Support</u> : Aurélius Victor, Des hommes illustres de la ville de Rome O.S : Découvrir les institutions de la République Lecture du support, exercices de compréhension		C1-1.1 C1-1.2 C1-1.4 C1-2.1 C1-2.2 C1-2.3 C1-2.4 C1-3.1 C1-3.4
2.	Civilisation	<u>Support</u> : La Fontaine, « Les membres et l'Estomac » O.S : Mettre en lien un texte antique et un texte moderne Comparer les textes pour faire apparaître les similitudes et les différences		
3.	Lexique	O.S : découvrir l'emblème de Rome SPQR Vocabulaire Populus, Senatus.		C4-1.1 C4-1.3
4.	Civilisation / Lexique	<u>Support</u> : Polycopiés O.S : Restituer ses connaissances sur la République	<u>Evaluation formative</u>	C4-3.1 C4-4.1 C4-4.3
	Langue	<u>Support</u> : Manuel		

5.		O.S : Etudier les temps primitifs Activités : Cours + Exercice de présentation		C5-1.3 C5-2.1 C5-2.3
6.	Culture	<u>Support</u> : Polycopié, O.S : Connaître le système politique romain Etablir des correspondances avec le système politique français Faire les différences et les similitudes dans un tableau		C5-4.1 C5-4.5 C6-2.1 C7-2.1 C7-2.2 C7-3.2
7.	Civilisation/ Lexique/ Langue	O.S : Restituer les connaissances sur le système politique romain	<u>Evaluation</u> <u>sommative</u>	

ANNEXE 9: Séquence « Bouleversements politiques à Rome » [proposée par LUCE A.]

Niveau : 4^{ème}

Objectif général : reconstituer la chronologie d'événements politiques

Séance 1 : La fin d'une ère, le début d'une autre, premiers pas de la République

Dominante : civilisation

Compétences : mettre en relation texte et image

OS : situer des événements historiques dans leur contexte

Supports : *Tarquin et Lucrèce*, *Le Titien* ; *Le Serment de Brutus*, Beaufort

Séance 2 : Les élections républicaines

Dominante : culture

Compétences : rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données ; identifier, trier et évaluer des ressources ; avoir des connaissances et des repères relevant de la culture civique : droits de l'Homme ; formes d'organisation politique, économique et sociale dans l'Union européenne ; place et rôle de l'État en France ; mondialisation ; développement durable

OS : connaître le système politique romain ; comparer le système politique romain et français

Supports : polycopiés

Séance 3 : Patriciens et plébéiens

Dominante : civilisation

Compétences : repérer des informations dans un texte à partir de ses éléments explicites et implicites nécessaires

OS : dresser le portrait d'hommes politiques au profil différent

Supports : *Histoire naturelle*, Pline l'Ancien, XXXV, 2 ; *La cité de Dieu*, Augustin, III, 7 ; *Histoire romaine*, Tite-Live, 47-53

Séance 4 : L'imparfait de l'indicatif

Dominante : langue

Compétences : utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire

OS : revoir la formation et la conjugaison d'un temps

Séance 5 : évaluation

Dominante : civilisation

Compétences :

OS : restituer des données historiques et culturelles relatives à la République

ANNEXE 10A : Questionnaires élèves



École Supérieure du Professorat et de l'Éducation – Académie Guadeloupe
Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : Lettres Modernes

A l'intention des élèves latinistes en 5^o,

Dans le cadre de notre mémoire de master MEEF Lettres Modernes, intitulé « *La place du Latin au collège en Guadeloupe* », nous vous prions d'accepter de répondre au questionnaire suivant :

- Qui a choisi l'Option Latin ?
 - Vous
 - Vos parents
 - L'administration
- Vous êtes en option Latin :

Pour être dans une bonne classe

Par intérêt pour la discipline

Pour les notes

➤ Vous avez une préférence pour :

Le latin

Le créole

Dans ce cas, Pourquoi n'avez-vous pas choisi la langue Régionale Créole à la place de l'option Latin ?

.....
.....

➤ Pensez-vous continuer le latin en 4^{ème} ?

Oui

Non



École Supérieure du Professorat et de l'Éducation – Académie Guadeloupe
Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : Lettres Modernes

A l'intention des élèves latinistes en 4^{ème},

Dans le cadre de notre mémoire de master MEEF Lettres Modernes, intitulé « *La place du Latin au collège en Guadeloupe* », nous vous prions d'accepter de répondre au questionnaire suivant :

➤ Qui a choisi l'Option Latin ?

Vous

Vos parents

L'administration

➤ Vous êtes en option Latin :

Pour être dans une bonne classe

Par intérêt pour la discipline

Pour les notes

➤ Vous avez une préférence pour :

Le latin

Le créole

Dans ce cas, Pourquoi n'avez-vous pas choisi la langue Régionale Créole à la place de l'option Latin ?

.....
.....

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation – Académie Guadeloupe
Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : Lettres Modernes

A l'intention des élèves latinistes en 3^{ème},

Dans le cadre de notre mémoire de master MEEF Lettres Modernes, intitulé « *La place du Latin au collège en Guadeloupe* », nous vous prions d'accepter de répondre au questionnaire suivant :

- Qui a choisi l'Option Latin ?
 - Vous
 - Vos parents
 - L'administration
- Vous êtes en option Latin :
 - Pour être dans une bonne classe
 - Par intérêt pour la discipline
 - Pour les notes
- Vous avez une préférence pour :
 - Le latin
 - Le créole

Dans ce cas, Pourquoi n'avez-vous pas choisi la langue Régionale Créole à la place de l'option Latin ?

.....

.....

- Pensez-vous continuer le latin au lycée?
 - Oui
 - Non

ANNEXE 10B : Questionnaires élèves

Dans le cadre de notre mémoire de master MEEF Lettres Modernes, intitulé « *La place du Latin au collège en Guadeloupe* », nous vous prions d'accepter de répondre à ce deuxième questionnaire :

I) Votre rapport à la langue créole

➤ Parlez-vous créole ?

Oui

Non

Si OUI, veuillez prêter attention aux questions suivantes :

• A quelle fréquence ?

Souvent

Moyennement

Faiblement

• Avec qui ?

La famille

Camarades/amis

Les professeurs

• Où ?

A la maison

En Interclasse

Dans la rue

En classe

II) L'intérêt du latin

➤ Qu'est-ce qui vous intéresse dans cette discipline ?

Civilisation

Etude de la langue

Lexique

Mythologie

III) Appartenance à une élite

➤ Pensez-vous appartenir à une élite en faisant du latin ?

Oui

Non

ANNEXE 11A : Questionnaires parents



École Supérieure du Professorat et de l'Éducation – Académie Guadeloupe
Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : Lettres Modernes

A l'intention des parents d'élèves latinistes,

Dans le cadre de notre mémoire de master MEEF Lettres Modernes, intitulé « *La place du Latin au collège en Guadeloupe* », nous vous prions d'accepter de répondre au questionnaire suivant :

➤ Avez-vous interféré dans le choix de l'option Latin de votre enfant?

Oui

Non

➤ Avez-vous fait du latin ?

Oui Si oui : Quand ?.....

Le regrettez-vous ?

Oui

Non

Non Si non :

Le regrettez-vous ?

Oui

Non

➤ Quel est l'intérêt, pour vous, dans le choix de l'option Latin de votre enfant?

Votre enfant est dans une bonne classe.

Les notes.

Autres. Précisez.....

ANNEXE 11B : Questionnaires parents



École Supérieure du Professorat et de l'Éducation – Académie Guadeloupe

Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : Lettres Modernes

A l'intention des parents d'élèves latinistes,

Dans le cadre de notre mémoire de master MEEF Lettres Modernes, intitulé « *La place du Latin au collège en Guadeloupe* », nous vous prions d'accepter de répondre à ce deuxième questionnaire :

➤ A quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ?

- Agriculteurs
- Artisans-Commerçants- Chefs d'entreprises
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Inactifs et chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Table des annexes

Annexe 1 : Tableaux simplifiés

Annexe 2 : Graphiques

Annexe 3A : Séance d'observation « Le latin, langue morte ? »

Annexe 3B : Séance d'observation « Le latin, langue morte ? » -Polycopiés élèves

Annexe 4A : Séance d'observation « Le verbe *esse* au présent de l'indicatif »

Annexe 4B : Polycopiés élèves de la séance

Annexe 5A : Séance d'observation « Les élections républicaines »

Annexe 5B : Polycopiés élèves de la séance

ANNEXE 6: Séquence « La fondation de Rome : une ville, une langue, un peuple » [proposée par DIAW F.]

ANNEXE 7 : Séquence « Légendes de fondation Romaine : Enée et Romulus » [proposée par DIAW F.]

ANNEXE 8 : Séquence « La res publica roma » [proposée par DIAW F.]

ANNEXE 9: Séquence « Bouleversements politiques à Rome » [proposée par LUCE A.]

ANNEXE 10A : Questionnaires élèves

ANNEXE 10B : Questionnaires élèves

ANNEXE 11A : Questionnaires parents

ANNEXE 11B : Questionnaires parents

Table des tableaux et des graphiques

Tableau 1 : Professions et catégories socioprofessionnelles

Tableau 2 : Le choix du latin

Tableau 3 : Les motivations

Tableau 4 : Intérêt pour la discipline

Tableau 5 : Appartenance à une élite

Tableau 6 : Poursuite du latin

Tableau 7 : Pratique du latin par les parents

Tableau 8 : Période

Tableau 9 : Sentiment par rapport à la pratique du latin

Tableau 10 : Regret de la non pratique du latin

Tableau 11 : Perception du latin

Tableau 12 : Préférence linguistique

Tableau 13 : Usage du créole

Tableau 14 : Fréquence d'utilisation du créole

Tableau 15 : Interlocuteurs

Tableau 16 : Localisation

Tableau 17 : Satisfaction séance d'observation

Tableau 18 : Satisfaction séance d'observation 2

Tableau 19 : Satisfaction séance d'observation 3

- a) Professions et catégories socioprofessionnelles 1
- b) Professions et catégories socioprofessionnelles 2
- c) Choix du latin 1
- d) Choix du latin 2
- e) Pratique du latin par les parents 1
- f) Pratique du latin par les parents
- g) Période
- h) Sentiment par rapport à la pratique du latin
- i) Regret de la non pratique du latin
- j) Perception du latin 1

- k) Perception du latin 2
- l) Motivations 1
- m) Motivations 2
- n) Intérêt pour la discipline 1
- o) Intérêt pour la discipline 2
- p) Appartenance à une élite
- q) Poursuite du latin 1
- r) Poursuite du latin 2
- s) Préférence linguistique 1
- t) Préférence linguistique 2
- u) Usage du créole 1
- v) Usage du créole 2
- w) Fréquence 1
- x) Fréquence 2
- y) Interlocuteurs 1
- z) Interlocuteurs 2
- aa) Localisation
- bb) Localisation 2

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION	4
I. Enseigner le latin.....	6
A. Le latin dans le secondaire en Guadeloupe	6
1. Le territoire : La Guadeloupe.....	6
2. L’enseignement du latin au collège	8
B. Français, créole et latin en Guadeloupe.....	9
1. La Guadeloupe : territoire francophone et créolophone	9
a) Le français : langue officielle et seconde de La Guadeloupe	9
b) Le créole : bien plus que la langue maternelle de La Guadeloupe	10
2. L’option latin	12
a) Le passage de la langue latine à la langue française	12
b) L’histoire de l’enseignement.....	13
c) Le latin au cœur de l’actualité au XXI ^e siècle	14
d) Le latin, symbole de réussite sociale ?	15
II. La question du latin en Guadeloupe	17
A. Pourquoi choisir l’option latin au collège ?.....	17
B. Enquête et expérimentation sur le latin	20
1. Outils d’analyse : observation et questionnaires	20
a) Observation	20
b) Questionnaires.....	21
2. Déroulement de l’expérimentation	23
a) Séances d’observation	23
b) Analyse des données.....	24

III. Le sort du latin en Guadeloupe.....	25
A. Investigations menées sur le terrain.....	25
1. Les questionnaires	25
a) Le profil.....	25
b) La discipline	26
c) La langue	29
2. Les séances d'observation	30
B. Analyse des résultats.....	32
1. Les questionnaires	32
a) Professions et catégories socioprofessionnelles 1	32
b) Professions et catégories socioprofessionnelles 2.....	33
c) Choix du latin 1	33
d) Choix du latin 2.....	33
e) Pratique du latin par les parents 1	34
f) Pratique du latin par les parents 2.....	34
g) Sentiment par rapport à la pratique du latin	35
h) Regret de la non pratique du latin	35
i) Perception du latin 1	35
j) Perception du latin 2	36
k) Motivations 1	36
l) Motivations 2	37
m) Intérêt pour la discipline 1	37
n) Intérêt pour la discipline 2.....	38
o) Appartenance à une élite	38
p) Poursuite du latin 1.....	39

q) Poursuite du latin 2.....	39
r) Préférence linguistique 1	39
s) Préférence linguistique 2	40
t) Usage du créole 1	40
v) Usage du créole 2	40
w) Fréquence 1	41
x) Fréquence 2	41
y) Interlocuteurs 1.....	42
z) Interlocuteurs.....	42
aa) Localisation 1	42
bb) Localisation 2	43
2. Les séances d'observation	43
3. Discussion des résultats.....	46
4. Perspective d'évolution sur la LCA Latin en Guadeloupe.....	48
CONCLUSION	54
BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXES	59
TABLE DES MATIERES.....	103

RESUME

Quelle est la place du latin au collège en Guadeloupe ? Le latin est une langue ancienne – plutôt que morte –, proposée aux élèves en matière optionnelle à partir de la classe de cinquième. Au fil du temps, cette option a plusieurs fois changé de statut tant au sein des établissements que dans la société qui l'a tantôt perçu comme élitiste ou inutile. A l'heure où les langues anciennes sont placées au cœur des interrogations ministérielles et éducatives, sujette à des remaniements et dans un contexte où il ne se présente pas comme une évidence, il s'agit en substance de s'interroger sur les réalités de l'enseignement du latin en Guadeloupe, département fortement marqué par sa culture créole. Le présent travail se propose d'explorer les raisons qui peuvent inciter un collégien guadeloupéen et/ou ses parents à faire le choix de l'option latin alors qu'il serait a priori plus naturel qu'ils souscrivent à l'option créole, en adéquation avec son milieu habituel. L'étude de cette question passe par une rétrospective sur l'histoire de l'enseignement du latin en France en parallèle avec celui du français et une présentation des spécificités linguistiques du territoire guadeloupéen d'un point de vue historique et social pour comprendre de quelle façon le latin s'inscrit dans un tel contexte. Elle s'appuie également sur des observations menées sur le terrain, matérialisées par des exemples de séquences et de séances d'enseignement mises en œuvre en classe et des questionnaires soumis aux élèves et à leurs parents, qui ont permis d'établir des statistiques détaillées.

Mots-clés : latin, option, enseignement, Guadeloupe, français, créole

What is Latin's place in Guadeloupian junior high school ? Latin is an ancient language – rather than dead – pupils can choose as an optional subject from 2nd grade. Over time, this optional subject has changed several times in schools and in society; it has often been considered as elitist or useless. Now that classical languages are part of governmental and educative issues, now they are transformed and not considered as evidence, it is important to know the reality of teaching Latin in Guadeloupe, department highly influenced by its Creole culture. This work wants to explore the reason why Guadeloupian pupils and/or their parents choose Latin whereas it would be more normal that they choose Creole instead, closer to their background. The analysis of this issue includes the history of Latin teaching in France in parallel with the teaching of French and a presentation of linguistic specificities of Guadeloupe from a historical and social point of view in order to understand how Latin is inscribed in this context. This work also builds on observations of children at school, examples of lessons taught in class and questionnaires filled by pupils and their parents. They led to detailed statistics.

Keywords: Latin, optional subject, teaching, Guadeloupe, French, Creole